

POUR UNE MÉTROPOLE PROCHE SOLIDAIRE ÉCOLOGIQUE INNOVANTE

Projet Métropolitain 2020-2026



Bilan annuel
juillet 2023-juillet 2024

ÉDITO

BORDEAUX MÉTROPOLE 2023-2024 : UN ÉLAN COLLECTIF POUR UN AVENIR DURABLE

Je vous présente aujourd’hui ce 4^e bilan annuel de notre projet de mandature. Il est particulier dans la mesure où c'est Alain Anziani qui en a été l'ordonnateur jusqu'à sa démission en mars dernier. J'ai l'honneur de lui succéder.

Mais ce bilan est aussi le fruit d'une œuvre collective. Celle d'une majorité politique et au-delà des élus des 28 communes de notre Métropole. Elle doit également énormément à l'ensemble des agents qui constituent le cœur battant de notre institution. Leur engagement, leur expertise et leur dévouement continu sont les fondements des avancées d'aujourd'hui.

L'année écoulée, de juin 2023 à juin 2024, a été marquée par des avancées significatives pour Bordeaux Métropole.

Face aux vulnérabilités humaines et territoriales, notre action s'est concentrée sur des initiatives structurantes, avec une attention particulière portée à la mobilité, à l'habitat, et à la préservation de l'environnement.

Le Plan Logement a été renforcé pour répondre aux besoins croissants de notre population et garantir un logement pour tous. Nous avons agi avec détermination pour accélérer la production de logements accessibles, tout en veillant à intégrer des critères environnementaux essentiels. Ce plan ambitieux est une réponse directe aux défis sociaux auxquels nous faisons face, en s'assurant que chaque habitant de la Métropole puisse accéder à un logement décent.

La métropole a également franchi des étapes importantes en matière de mobilité à la fois pour les métropolitains mais aussi pour l'ensemble des girondins avec un nouveau réseau de bus, un abonnement combiné TBM + trains ou encore la première ligne de bus express entre Saint-Aubin de Médoc et la gare Saint Jean, une nouvelle offre vélo et l'achèvement du pont Simone-Veil... enfin. Ces initiatives visent à renforcer la cohésion territoriale en permettant à chaque usager de bénéficier d'un service public de qualité. Chaque citoyen doit pouvoir compter sur une offre de transport efficace pour satisfaire à ses besoins professionnels ou personnels.

Notre engagement pour une réduction des déchets s'est concrétisé par des actions coordonnées, mobilisant l'ensemble des acteurs de la Métropole notamment avec l'extension des consignes de tri et le début de l'adaptation des fréquences pour les ordures ménagères.

L'acquisition de l'île d'Arcins située dans le lit de la Garonne au niveau de Bègles traduit notre attention pour la préservation de notre patrimoine naturel. Cet écrin sans équivalent est sauvé.

L'industrialisation du territoire s'est également poursuivie, avec par exemple, le renouveau de Blanquefort, symbole du dynamisme économique de notre Métropole, avec la perspective dessinée par Axtom pour l'ancien site Ford et plus concrètement l'inauguration de l'usine d'Hydrogène de France.

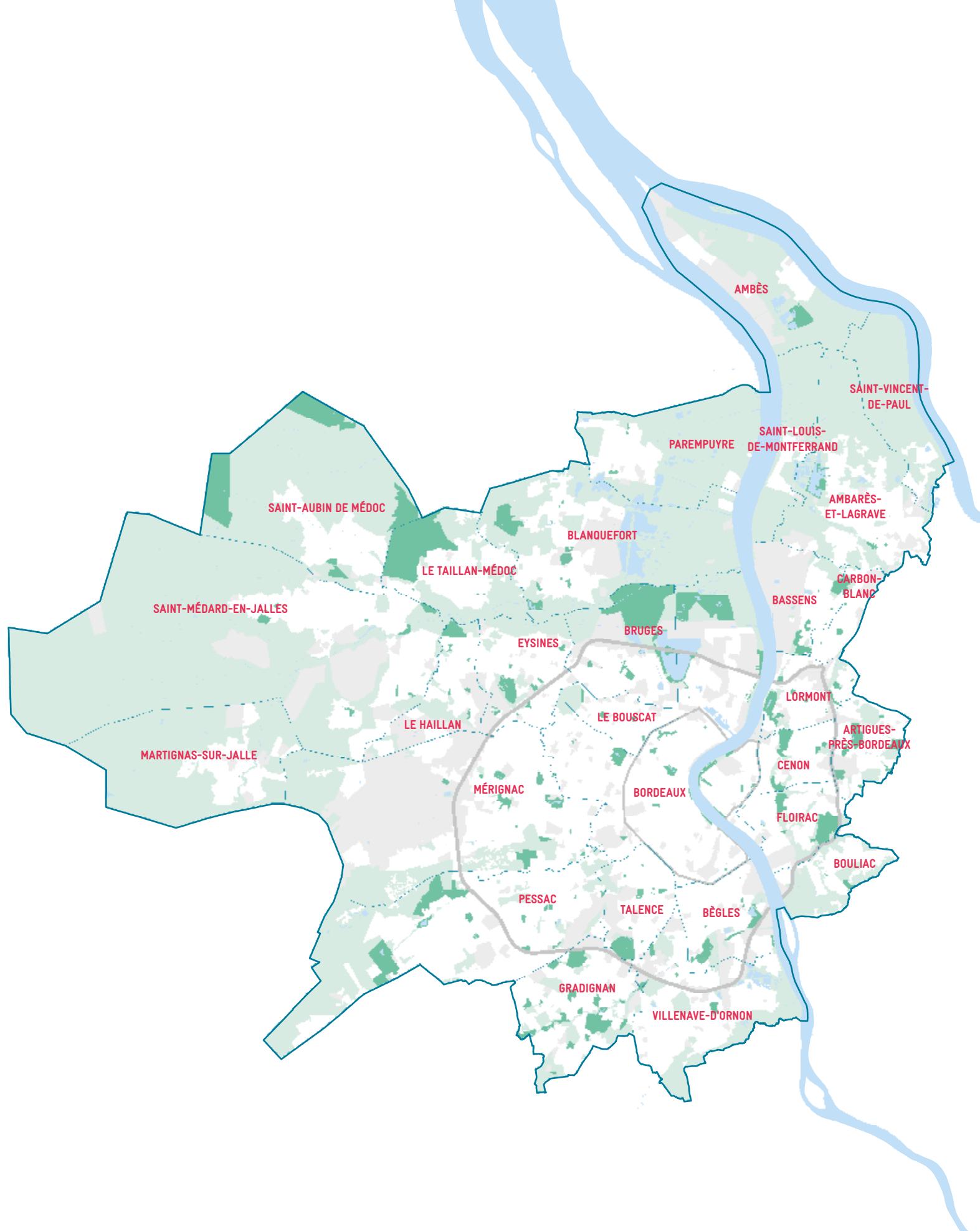
Ce bilan chiffré retrace en détail les résultats obtenus, témoignant de notre engagement collectif pour un développement harmonieux de Bordeaux Métropole et de ses communes, alliant performance économique, progrès social et protection de l'environnement au bénéfice de nos habitants.

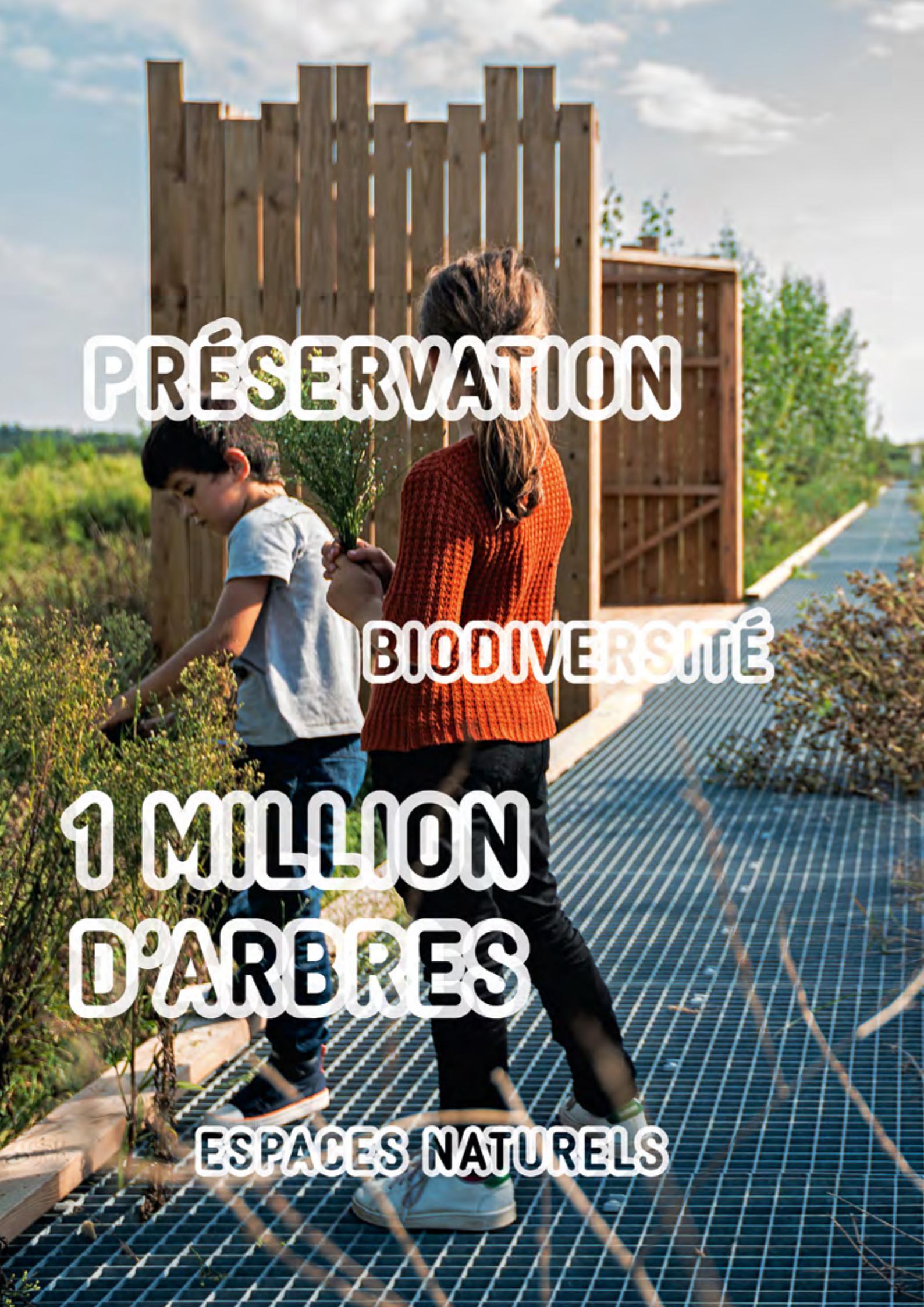
Christine Bost
Présidente de Bordeaux Métropole
Maire d'Eysines

Sommaire

.....

TRANSITION ÉCOLOGIQUE	p. 5
TRANSPORTS	p. 17
HABITAT	p. 29
ÉCONOMIE, EMPLOI	p. 43
BIENS COMMUNS	p. 57



A photograph of a boy and a girl planting a small tree in a wooden planter box. The boy is on the left, bending over to plant the tree, while the girl stands to his right, holding a small plant. They are in a garden setting with a wooden fence and a path in the background.

PRÉSERVATION

BIODIVERSITÉ

1 MILLION
D'ARBRES

ESPACES NATURELS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉSEAU
DE CHALEUR

Pour le climat
et la qualité de vie
de ses habitants

RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE

AGRICULTURE

ÉNERGIES
RENOUVELABLES

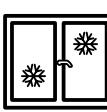
Nouvelles étapes

.....

Septembre 2023 lancement de la révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement	Octobre 2023 inauguration de la centrale solaire de Monfaucon à Martignas-sur-Jalle	Novembre 2023 mise en service de l' unité de méthanisation de la station d'épuration Clos de Hilde à Bègles	Décembre 2023 3 ^e édition de l'Arbre en fête
	Octobre 2023 démarrage du chantier de la halle photovoltaïque d'Artigues-près-Bordeaux	Novembre 2023 installation du premier Conseil citoyen du Parc des Jalles	Novembre 2023 mise en service des chaufferies biomasse de Mérignac Centre Énergies et de Plaine de Garonne Énergies

RÉSULTATS

 **504 702** arbres et arbustes plantés depuis 2020

 **2 600** logements engagés dans des travaux de rénovation énergétique (+ 62,5 % par rapport à 2022)

 **150 GWh** d'énergie solaire produite, soit l'équivalent de la consommation électrique de 15 000 logements

 **174** structures participantes aux rencontres du Conseil agricole et alimentaire

 **5** nouvelles exploitations agricoles installées dans la métropole

Janvier 2024
réception de la
centrale photovoltaïque
de la Bastide

Avril 2024
acquisition de
l'île d'Arcins

Mai 2024
ouverture du **parc du Thil**
à Saint-Médard-en-Jalles

Juin 2024
inauguration d'un
Observatoire de
l'Agriculture et de
l'Alimentation

Avril 2024
premières plantations au
marais de Peychaud situé
dans la presqu'île d'Ambès

Juin 2024
signature de **l'Alliance**
pour **l'énergie solaire**
entre acteurs publics et
privés du territoire

TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2023-2024

panorama métropolitain
des actions et des
résultats



Actions sociales et solidaires

Bordeaux Métropole a investi **2,6 M €**
en soutien aux associations œuvrant
pour la transition écologique et la santé

50 k €/an dédiés à un nouveau **dispositif**
de solidarité alimentaire dans le cadre
du Projet alimentaire de territoire (PAT)
métropolitain



Tremplins

Bordeaux Métropole lauréate de la Mission
européenne « **100 villes climatiquement**
neutres et intelligentes d'ici 2030 »,
vers une neutralité carbone accélérée.

Récompense World Smart City Awards dans la
catégorie Énergie & Environnement pour les travaux
menés sur **l'indice de confort thermique urbain**

Distinction par les **Trophées Décider ensemble**
pour le lancement du premier budget participatif
« **1 million d'arbres** » à une échelle métropolitaine

Lauréate de **l'AMI France 2030** « **démonstrateurs**
territoriaux des transitions agricoles et
alimentaires »

Trois réseaux de chaleur métropolitains distingués
par l'association **AMORCE** : Mériadeck Énergies,
Bordeaux Bègles Énergies et Haut de Garonne
Énergies.

AGIR POUR UN BIEN-ÊTRE COLLECTIF

Le sujet est vital à tous points de vue, climatique, environnemental ou social. À cet effet, Bordeaux Métropole soutient toutes les initiatives, associatives, menées en famille et dans les écoles, et par l'ensemble des acteurs économiques du territoire.

Soutenir les initiatives liées au changement climatique

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2023 Bordeaux Métropole a investi 2,6 M€ en soutien aux associations œuvrant pour la transition écologique et la santé. Parmi elles, l'ALEC, le CREAQ, E-Graine Nouvelle-Aquitaine ou encore le soutien à des événements comme le festival Climax ou des dispositifs tels que les Juniors du Développement Durable. 49 actions du PCAET ont été engagées (sur 55). Parmi les indicateurs clés, on constate une baisse du bilan carbone du territoire de 6 % par rapport à 2019.



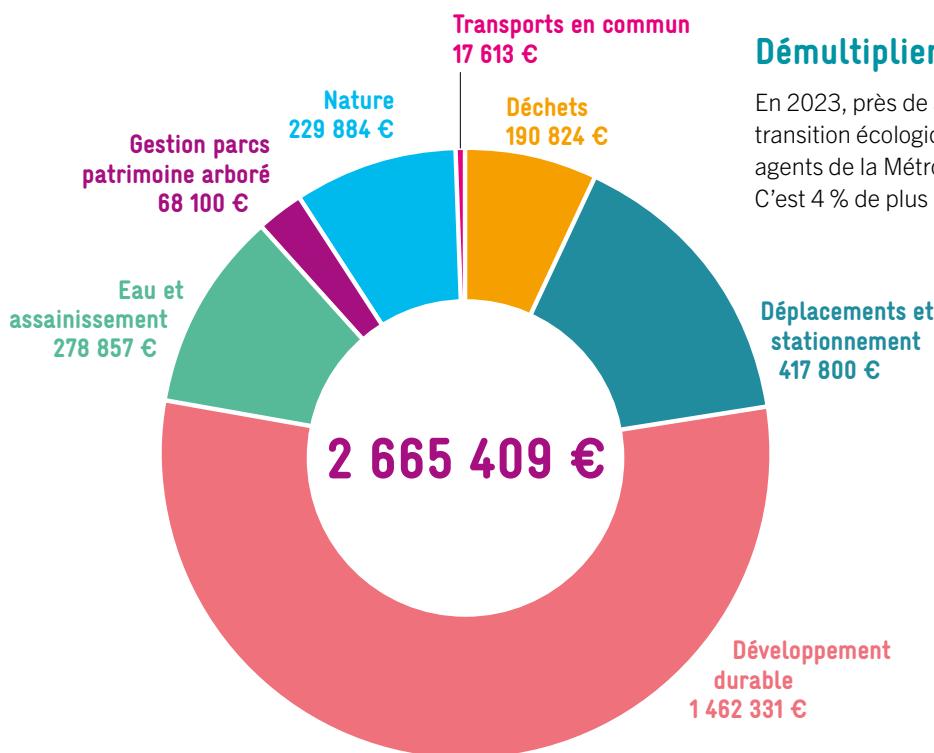
Chaque année, les Journées des Juniors du développement durable accueillent plus de 2 000 élèves

Accompagner la transition des acteurs économiques

Sur le modèle de l'agglomération de La Rochelle, le développement d'une coopérative carbone à l'échelle de la Gironde est à l'étude. Objectif : travailler en partenariat avec les EPCI de Gironde, les entreprises et associations volontaires autour de projets d'atténuation et de compensation carbone.

Démultiplier les actions de sensibilisation

En 2023, près de 30 000 personnes ont été sensibilisées à la transition écologique. Ce sont des citoyens, des scolaires, des agents de la Métropole rencontrés lors de salons ou formés. C'est 4 % de plus qu'en 2022.





Parc Beauval à Bassens

Classer les dépenses selon leur impact environnemental

La loi de finances 2024 oblige les collectivités de plus de 3 500 habitants à se doter d'un budget de transition dit « budget vert ». Dès 2022, Bordeaux Métropole a pris les devants, adoptant la méthode développée par l'Institut de l'économie pour le climat. Depuis lors, les dépenses sont ainsi classées selon leur impact environnemental. Pour l'année 2023, le budget de transition met en lumière une réduction des dépenses défavorables (4 %) par rapport à 2022 (4,8 %) et une augmentation de quasi 100 millions d'euros des dépenses très favorables à l'environnement.

2022	40	43	5	12	%
2023	41	42	4	13	%

● favorables ou très favorables ● neutres ● défavorables ● indéfinies

Le saviez-vous ?

Ombrage, végétalisation, matériaux drainants (pavés en joints enherbés), points d'eau, fontaines... sont des aménagements de l'espace public qui permettent de créer des oasis urbaines.

Objectif d'ici 2026 :
Création d'oasis urbaines et installation de fontaines

« Métropole rafraîchissante »

Du 7 août au 15 septembre 2023, la Métropole a interrogé les habitants sur leur ressenti des températures. 552 réponses ont été collectées via un questionnaire mis à disposition sur onze sites. Cette collecte de données fait partie du programme « Métropole rafraîchissante ». En projet, le lancement d'un budget participatif « Métropole rafraîchissante » à l'horizon 2025. Les espaces verts, tels que les parcs, les toitures végétalisées et les arbres en bord de rue, jouent un rôle crucial dans la réduction des îlots de chaleur. En améliorant la qualité de l'air et en apportant des zones d'ombre, ces éléments naturels contribuent à rafraîchir les températures. Ils favorisent la biodiversité et le bien-être des habitants.

Retirer les surfaces imperméables et végétaliser les cours d'école

Cette année, plusieurs cours d'écoles (Bordeaux, Cenon, Floirac, Lormont, Mérignac et Pessac) ont fait l'objet de nouveaux aménagements. À l'initiative conjointe de la ville de Bruges et de Bordeaux Métropole, le nouveau parvis du groupe scolaire La Marianne est particulièrement innovant : 321 m² de sol bitumé désimperméabilisés, 322 m² de massifs créés, 305 m² de surfaces enherbées densifiées et 19 arbres plantés.

D'autres opérations ont été réalisées ou sont en cours d'expérimentation via la démarche plus globale d'espaces publics à vivre.

Cour de l'école Joliot-Curie à Pessac



RÉDUCTION CARBONE : ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

• • • • •

Le choix d'énergies renouvelables et locales vise à réduire la dépendance énergétique et à stimuler l'emploi par la création de nouvelles filières industrielles. La modernisation des infrastructures et la rénovation des bâtiments collectifs a également un impact environnemental, économique et social majeur.

Rénover les bâtiments publics pour réduire les consommations

Un vaste programme de rénovation des écoles a été engagé :

- . En août 2023, achèvement de la rénovation BBC (Bâtiment basse consommation) du groupe scolaire Michelet à Cenon.
- . En mai 2024, inauguration du nouveau groupe scolaire des Aubiers à Bordeaux. Il s'agit d'un équipement neuf avec un niveau de performance Label E+C- (comme « énergie plus, carbone moins »).
- . Juillet 2024, livraison du groupe scolaire Brazza à Bordeaux avec le même niveau de performance énergétique.

. Septembre 2024, achèvement de la restructuration/extension de l'école élémentaire Cap de Bos à Pessac

Par ailleurs, Bordeaux Métropole a réduit depuis 2021 la consommation énergétique de ses bâtiments administratifs de 12,6 %. 900 bâtiments sont concernés totalisant environ 1 300 000 m².

Rénovation énergétique de la résidence Le Pontet à Pessac



Encourager la rénovation du patrimoine privé

Bordeaux Métropole poursuit son accompagnement des particuliers via son dispositif Ma Renov et encourage les copropriétés à mener des rénovations globales par la prise en charge des diagnostics thermiques.



Logements en copropriété engagés dans des travaux de rénovation

2021 ■ 400 logements

2022 ■ 1 600

2023 ■ 2 600

Et près de 10 000 logements en cours d'étude

Aide à la rénovation



+ 1 M€

pour les rénovations de maisons individuelles



1,6 M€

pour les rénovations de copropriétés

Le saviez-vous ?

65 % des travaux permettent de gagner deux étiquettes énergétiques

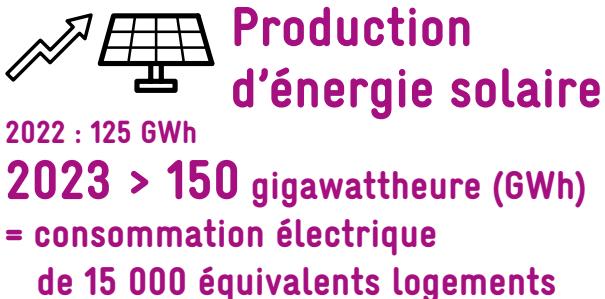
NOUVELLES ÉNERGIES

Dans le cadre de sa stratégie énergétique et de son plan Climat, Bordeaux Métropole a pour ambition de produire une énergie 100 % renouvelable à l'horizon 2050. La création de réseaux de chaleur et l'accélération du photovoltaïque doivent y contribuer.

La solarisation photovoltaïque des parkings

En avril 2024, une convention est signée pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sous forme d'ombrières sur le parking du stade de Saint-Aubin de Médoc. Investissements estimé : 445 000 € pour une puissance de 282 kWc¹.

Par ailleurs la cartographie des parkings à vocation de solarisation photovoltaïque (de surface supérieure à 1500 m²) a été finalisée. Une expérimentation est prévue auprès des particuliers, accompagnée par l'association Sol et vent.



Réseau de chaleur Plaine de Garonne Énergies



Réseaux de chaleur : création, densification et extension

L'objectif est de tripler leur déploiement. Les projets locaux ont d'abord concerné les quartiers neufs (Ginko, Bassins à flot, Euratlantique, Brazza, Bastide-Niel, Bègles Terres neuves), puis des quartiers existants et à forte consommation d'énergie (Mérignac centre, Grand Parc et Métropole sud).

Livraison des études de faisabilité : Eysines / Bruges / Le Bouscat et Blanquefort et sur le secteur Chambéry à Villenave-d'Ornon.

Lancement d'études d'opportunité : Saint-Médard-en-Jalles, Mérignac et Bègles. Suite à l'abandon du projet initial du réseau de chaleur du Haillan, des études ont été relancées au premier semestre 2024.

Réseau de chaleur et de froid OIM Aéroparc

Nouveau réseau de chaleur et de froid destiné aux acteurs économiques de la zone Aéroparc, à Mérignac, ce réseau sera mis en service en 2027-2028. Il permettra une forte décarbonation du chauffage des bâtiments, grâce à l'utilisation du puits géothermique de la Base aérienne 106 aujourd'hui sous-exploité et à une nouvelle chaufferie bois. Ce réseau d'environ 20 km produira plus de 80 GWh à horizon 2040, issu d'énergies renouvelables à plus de 80 %. Il chauffera plus de 17 400 équivalents logements.

Réseau de chaleur Bordeaux Grand Parc

Les travaux ont débuté fin 2023 et ce réseau de chaleur sera en service à l'automne 2024. La longueur du réseau historique d'InCité, qui alimentait en gaz 27 résidences (soit 3 200 logements), va tripler. L'alimentation en gaz sera remplacée par une chaufferie bois. Ce projet est particulièrement innovant. Un premier forage permet d'acheminer l'eau jusqu'à la pompe à chaleur géothermique pour en prélever de la chaleur ou du froid. Un second forage, dit de «réinjection», permet de renvoyer l'eau dans le sous-sol. Il évite la surexploitation des nappes de l'Éocène. À terme, Grand Parc Énergies chauffera plus de 10 000 équivalents logements.



Chaleur
délivrée sur les réseaux métropolitains

2023 > 173 GWh
= chauffage de 26 200 équivalents logements
+ 13 % par rapport à 2021

1. 1 kilowatt-crête = 1000 watt

NATURE ET BIODIVERSITÉ



L'achat de l'île d'Arcins, les actions renforcées en faveur de l'éco-pâturage, la préservation des espaces naturels et la végétalisation urbaine démontrent l'engagement de la Métropole pour un environnement respectueux de la nature et de ses habitants, exprimé dans le plan d'actions Biodiver'Cité, voté en 2021.

Une nouvelle gouvernance citoyenne pour le Parc des Jalles

21 citoyens ont été sélectionnés en novembre 2023 pour une durée d'un an, afin de suivre et évaluer la mise en œuvre des actions dans le Parc des Jalles, premier parc naturel et agricole de Bordeaux Métropole (6 000 hectares, 9 communes).

Des actions à destination des citoyens

Avec les associations locales, Bordeaux Métropole a proposé plus de 80 animations gratuites au grand public de mars à juin 2023 et en 2024. En parallèle, le premier printemps de la Biodiversité a été organisé de mai à juin 2024 (22 communes, 92 animations).

Plus de nature en ville

À l'image des jardins familiaux de Baugé à Villenave-d'Ornon, dont l'agrandissement a été inauguré en septembre 2023, la Métropole accompagne de nombreux projets communaux de nature en ville à travers les contrats de co-développement (projets de végétalisation des cimetières, éco-pâturage, végétalisation des cours d'école...).

L'acquisition du Domaine du Thil

Cette très belle propriété arborée de 7 hectares à Saint-Médard-en-Jalles a été acquise pour un montant de 1,153 million d'euros par Bordeaux Métropole. Le parc public, sous gestion communale, a été inauguré et ouvert au public en mai 2024.



La restauration écologique du marais de Peychaud

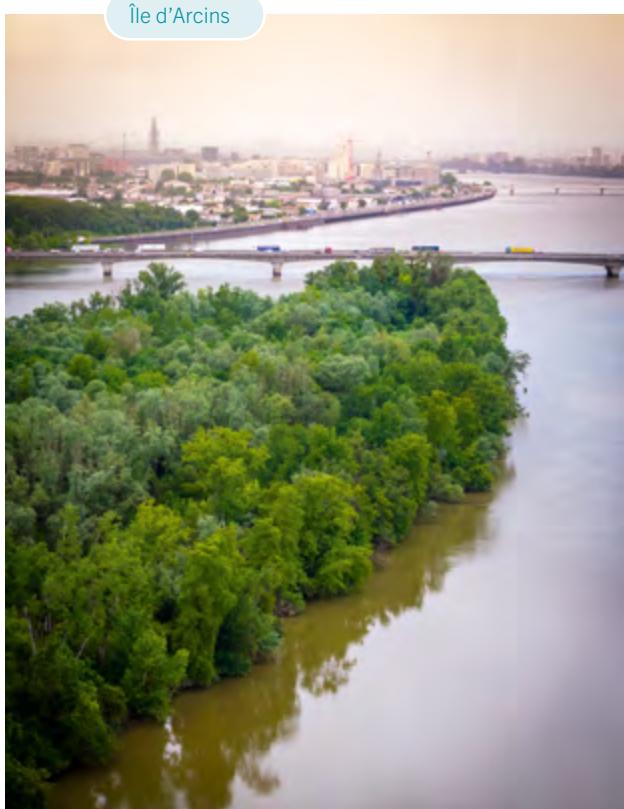
Lauréate en septembre 2022 du programme européen LIFE Biodiver'Cité et Résilience, pour lequel elle a obtenu un financement européen de 3,5 M €, Bordeaux Métropole a poursuivi la restauration écologique du site, avec notamment les premières plantations du Marais de Peychaud, situé dans l'espace classé Natura 2000 du Bec d'Ambès.

Objectif? Transformer le site historiquement consacré à la culture céréalière intensive en une exploitation agroécologique exemplaire. Sur ces 200 ha acquis par la Métropole en 2018, 180 ha sont consacrés à la plantation de saules (288 000 pieds de saules plantés en 7 ans) et de roseaux qui alimenteront le réseau de chaleur local. Par ailleurs, la restauration des tourbières va stabiliser les sols et augmenter la biomasse végétale. Les 20 ha restants, restaurant un corridor écologique entre le grand et le petit marais du bec d'Ambès, seront dédiés au retour et à la préservation d'espèces vulnérables.

Un nouveau destin pour l'île d'Arcins

En avril 2024, pour un montant de 1 736 500 €, Bordeaux Métropole a fait l'acquisition de cette perle naturelle située à 6 kilomètres de Bordeaux. Ce terrain s'étend sur 2 km de long et 300 m de large, offrant un écosystème unique pour étudier les impacts du changement climatique et préserver la biodiversité. L'île étant classée en zone Natura 2 000, des études hydrographiques sont nécessaires pour garantir sa protection et planifier son développement.

Île d'Arcins



Opération Plantons 1 million arbres

OPÉRATION « PLANTONS 1 MILLION D'ARBRES »

Porté par Bordeaux Métropole, ce projet ambitieux de planter un million d'arbres en 10 ans, incite tous les acteurs du territoire à participer : collectivités, bailleurs, entreprises publiques et privées, fondations et particuliers.

Succès de la 3^e édition de la Semaine de l'Arbre en fête

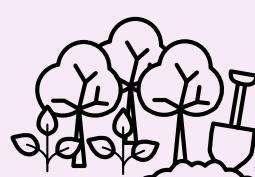
Du 1^{er} au 8 décembre 2023 sur le thème de l'arbre nourricier dans les 28 communes : distribution de 6 100 plants d'arbres fruitiers et plus de 30 animations. Près de 250 classes mobilisées.

Trophées « Décider Ensemble » : le budget participatif métropolitain récompensé

Depuis un an, sept parcelles métropolitaines ont été mises à disposition d'associations sélectionnées par le public pour y réaliser des projets de plantation. Bordeaux Métropole les accompagne à hauteur de 350 000 € pour une durée de 5 ans renouvelables.

Aide à la végétalisation des espaces résidentiels collectifs

Bordeaux Métropole a mis en place un dispositif d'aide à la végétalisation des espaces résidentiels collectifs des copropriétés ou des bailleurs sociaux. À ce jour, 439 625 € d'aides ont été octroyées et de nouvelles attributions sont à venir.



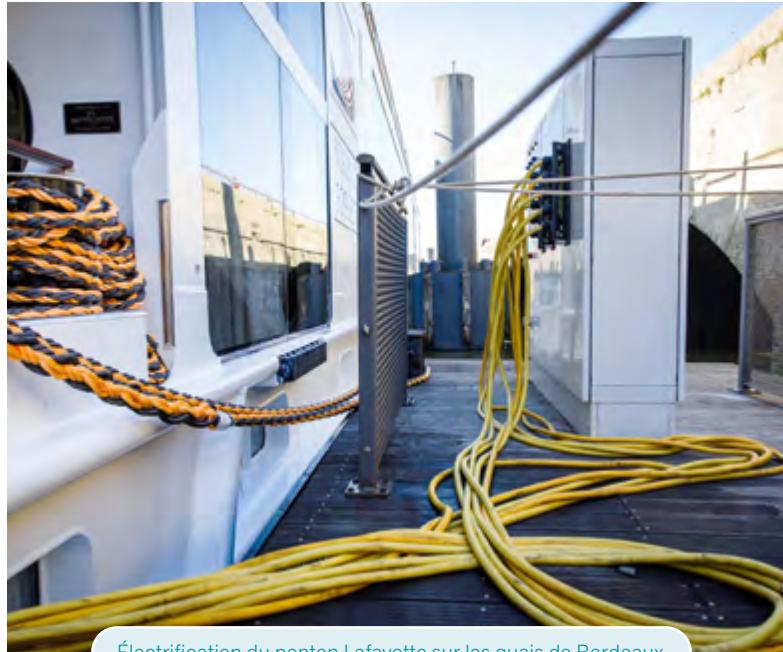
504 702
arbres et arbustes
plantés depuis 2020

SANTÉ PUBLIQUE

Le développement de l'énergie électrique en ville et la création d'une zone à faibles émissions sont des mesures qui contribuent à améliorer la qualité de l'air. Elles participent non seulement à un air plus pur, mais aussi à la santé publique en diminuant les maladies respiratoires et cardiovasculaires liées à la pollution.

Zone à Faibles Émission : accès réservé aux véhicules les moins polluants

Bordeaux Métropole se conformera à l'obligation légale dès le 1^{er} janvier 2025. Les restrictions de circulation s'appliqueront aux seuls véhicules immatriculés avant 1997 sur le territoire intra-rocade (rocade exclue). Au 1^{er} janvier 2023 : 11 017 véhicules concernés (2,1 % du parc automobile métropolitain), mais un chiffre en diminution. Pour les personnes en provenance des communes et territoires extra-rocade, des dérogations seront possibles : accès parc-relais proches de la rocade, situation de handicap, commerçants, pass ZFE 24 jours par an pour ceux qui viennent occasionnellement.



Électrification du ponton Lafayette sur les quais de Bordeaux

Électrification des quais de Bordeaux

Les paquebots fluviaux et navires maritimes peuvent depuis mars 2024 couper leurs moteurs et se brancher au poste de transformation électrique des embarcadères Jefferson et Lafayette. C'est une alternative à l'utilisation des générateurs diesel pour diminuer les émissions de CO₂ et les nuisances sonores. Le projet a été financé en majorité par Bordeaux Métropole à hauteur de 6 019 660 €.

Objectif : réduction des nuisances sonores !

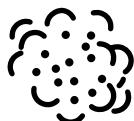
Bordeaux Métropole a lancé en janvier 2024 un dispositif d'accompagnement des propriétaires victimes de nuisances sonores en finançant jusqu'à 80 % des travaux d'isolation acoustique en façade dans des secteurs à enjeux majeurs. Huit secteurs seront traités d'ici 5 ans, répartis sur Eysines, Bordeaux, Mérignac, Carbon-Blanc, Cenon, Bègles, Talence et Villenave-d'Ornon. Selon les dernières cartes du bruit adoptées au Conseil de septembre 2022, environ 90 000 riverains des voies métropolitaines sont fortement exposés à des nuisances sonores.

Par ailleurs, l'étude acoustique lancée en 2023 sur le secteur Bordeaux-Cenon, boulevard Joliot-Curie, est en voie d'achèvement.

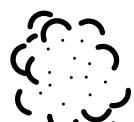
La pollution de l'air diminue dans la métropole entre 2019 et 2023



-24% d'émissions d'oxydes d'azote émises par la combustion des carburants fossiles



-11% de particules en suspension



-2,5% de particules fines en suspension

*Source : ATMO Nouvelle Aquitaine

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

L'alimentation et l'agriculture sont au cœur de l'action métropolitaine pour préserver la santé des habitants et protéger la nature. En 2023, le Projet Alimentaire de Territoire s'accélère sur 2 leviers essentiel : la protection du foncier agricole d'une part et le soutien financier et technique des acteurs locaux d'autre part.

La Métropole soutient les initiatives vertueuses pour l'agriculture

Cette année, Bordeaux Métropole a lancé 3 fonds d'accompagnement pour un montant annuel de 250 000 €.

Fonds d'initiative à l'agriculture locale (FILA)

L'objectif de ce dispositif d'accompagnement est de soutenir les agriculteurs dans la mise en place de pratiques agroécologiques (plantations de haies et d'arbres) et l'adaptation des exploitations aux enjeux climatiques (modernisation des équipements). En 2023, 11 agriculteurs métropolitains ont bénéficié d'un soutien financier de la métropole pour un montant total de 110 562 €.

Fonds d'initiative circuits courts

Une aide financière est apportée aux initiatives individuelles ou collectives portées par des entreprises, associations et autres acteurs de l'économie sociale et solidaire (sans activité de production agricole). Elle concerne aussi des communes favorisant la transformation et / ou la commercialisation des produits agricoles locaux.

Fonds de Solidarité alimentaire / Sensibilisation

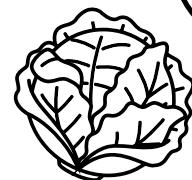
Le montant alloué en 2023 est de 50 000 € pour les initiatives en matière de solidarité alimentaire et de 50 000 € pour le volet éducation et sensibilisation. Ce fonds vient compléter les 150 000 €/ an déjà versés au Secours populaire, aux Restos du Cœur et à la Banque alimentaire.

Projet Recol'Terra

Initié par Bordeaux Métropole, ce projet de coopération territoriale s'articule autour de 3 axe : réseau de fermes agroécologiques, transformation légumière locale et la logistique alimentaire. Il réunit près de 40 structures représentatives du système agricole et alimentaire local et a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) France 2030 « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » en mars 2024. Cela se traduira par une aide maximale de France 2030 de 300 000 € pendant les 18 premiers mois de maturation.

En 2023, **5** projets d'agriculture urbaine ont été accompagnés :

- 1 maraîcher à Mérignac
- 1 maraîcher à Artigues-près-Bordeaux
- 2 agriculteurs à Bordeaux
- 1 projet à Pessac



Agriculture locale

MARCHE

BUS EXPRESS

SAINT-AUBIN DE MÉDOC > BORDEAUX

RER
MÉTROPOLITAIN

RÉSEAU TBM

GARE
TALENCE-MÉDOQUINE



TRANSPORTS

Favoriser toutes
les mobilités et
améliorer la qualité
des déplacements

RÉSEAU VÉLO REVE

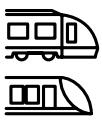
PONT SIMONE-VEIL



Nouvelles étapes



RÉSULTATS

 **1 574** abonnements du nouveau titre
« **TBM + trains** » depuis son lancement
en novembre 2023

 **171** trains/semaine
+ **46** trains/week-end
sur les lignes du **RER métropolitain**

 **4,7 km** inaugurés
sur l'itinéraire 3 du **Réseau vélo REVe**

 **140** arceaux vélos
posés par mois

30 000 personnes pour
l'inauguration du **pont Simone-Veil**

 **22 000** voyages/jour
dès le 1^{er} mois de mise en service
sur la ligne **G du Bus express**
Saint-Aubin de Médoc > Bordeaux

Avril 2024

programmation des travaux de
restauration du pont de pierre
en 2025

Avril 2024

démarrage des travaux
du **Pôle d'échanges**
multimodal de la gare
Talence-Médoquine

Juin 2024

mise en service de la
ligne de **bus express**
Saint-Aubin de
Médoc-Bordeaux

Juillet

inauguration
du **pont Simone-Veil**
et ses 2 nouvelles lignes
de bus

Avril 2024

mise en service de la **nouvelle**
offre de vélos en libre-service
Le Vélo par TBM

Mai 2024

présentation de l'étude
prospective sur la
faisabilité d'un métro

Juillet 2024

lancement de la nouvelle
application TBM « tout en un »

TRANSPORTS

2023-2024

panorama métropolitain
des actions et des résultats



Actions sociales et solidaires

Gratuité des transports en commun
pour les **personnes à mobilité réduite**
(+ 50 % de handicap)

+ de 92 000 personnes bénéficient de
la **tarification solidaire** dans les transports
en commun (soit + 10 000 personnes
par rapport à 2023)



Tremplins

Un billet unique **TBM + trains** pour
tous les déplacements dans la métropole

Le RER métropolitain obtient la première
labelisation «Service Express Régional
Métropolitain» (SERM) décernée par le
ministère des Transports en juin 2024

Création d'un **Comité des partenaires**
des mobilités de Bordeaux Métropole :
40 personnes (un collège d'habitants et
un collège d'associations d'usagers)

TRANSPORTS COLLECTIF : EFFICACES, ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

.....

Opter pour les transports en commun permet de réduire la pollution urbaine de façon significative. Les voies réservées aux nouveaux bus express, les voies partagées et les itinéraires cyclables permettent également de se déplacer plus rapidement et de manière plus fluide.

Faciliter l'usage des transports en commun

Une nouvelle offre TBM

L'offre de transports de TBM a évolué depuis le 4 septembre 2023 dans le cadre de la nouvelle délégation de service public 2023-2030. Objectif : davantage de lignes de bus directes, des horaires élargis, des arrêts à la demande (TBM flex') et davantage de liaisons de périphérie à périphérie sans passer par le centre de Bordeaux.

Un billet unique (TBM + trains) pour tous les déplacements dans la Métropole

Depuis novembre 2023, la Métropole en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place un pass TBM + trains, un seul titre de transport pour tous les déplacements. Le tarif est très avantageux (option 10 € seulement/mois en complément de l'abonnement

TBM, avec application des tarifs solidaires). En plus des accès classiques aux trams, bus et cars sur le réseau TBM, les abonnés peuvent prendre en illimité le train (TER) pour se déplacer librement entre les 16 gares métropolitaines. Déjà 1 574 abonnés annuels TBM + Trains, dont principalement des jeunes et des salariés.

Une nouvelle appli "tout-en-un"

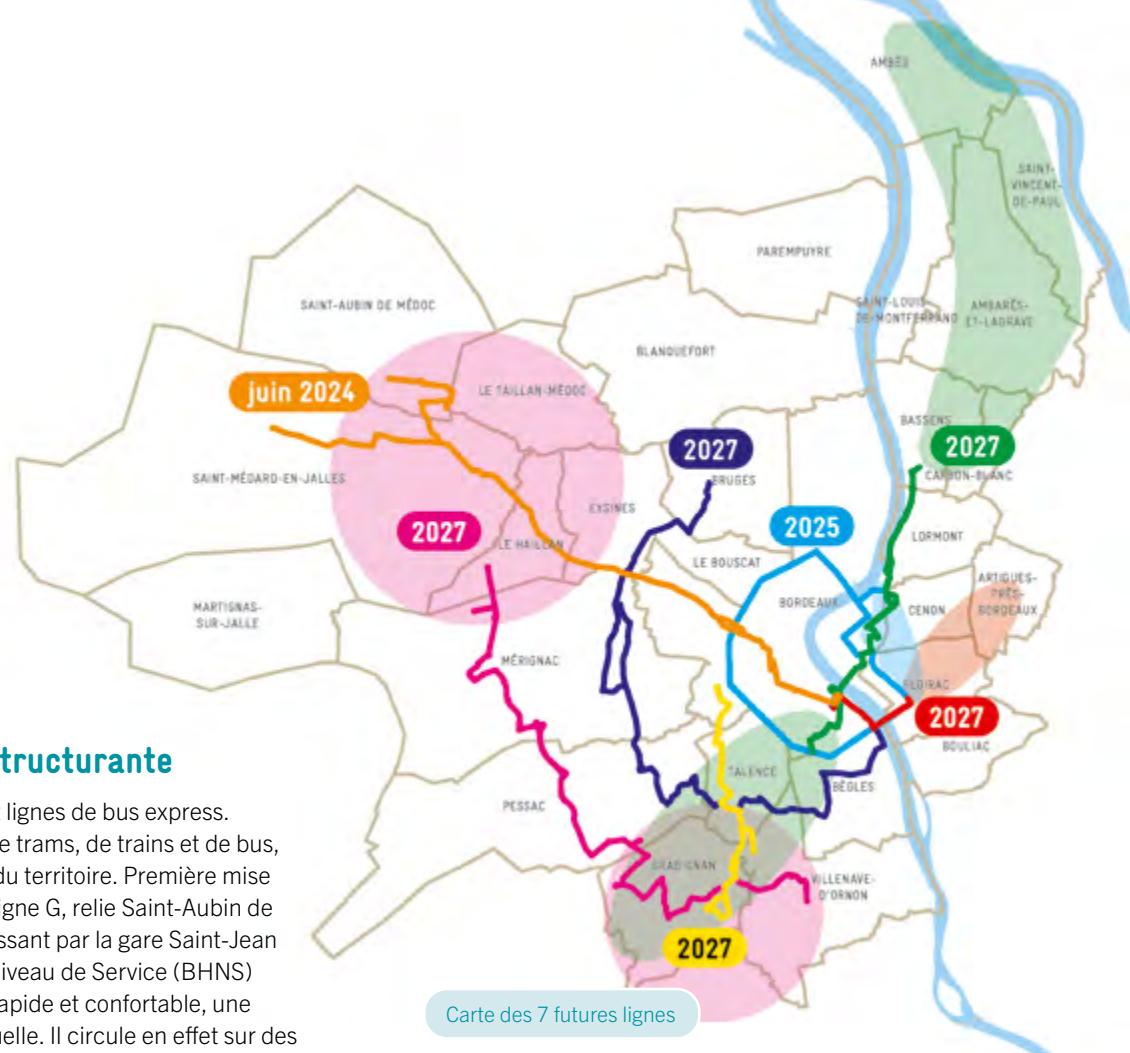
Lancée en juillet 2024 par Bordeaux Métropole et Keolis Bordeaux Métropole, cette application centralise tous les services (bus, tram, bateau, RER métropolitain, cars interurbains, vélo, marche, parcs-relais, transport à la demande et covoiturage) pour simplifier les déplacements dans la métropole et la Gironde.

Toujours plus de succès pour le tramway

Aujourd'hui, le tram c'est plus de 6 millions de voyages enregistrés par mois depuis début 2024 sur les 4 lignes. Un réel succès sur l'extension de la ligne du tram A vers l'aéroport : avec une moyenne de 11 500 voyageurs par jour ouvré. La station aéroport enregistre + 80 % de fréquentation par rapport à la ligne 1.

À l'occasion des 20 ans du tram en décembre 2023, des animations ont eu lieu tout au long du parcours des lignes A, B, C et D. L'exposition virtuelle sur le site des Archives Bordeaux Métropole a replongé les visiteurs dans son histoire.





Carte des 7 futures lignes

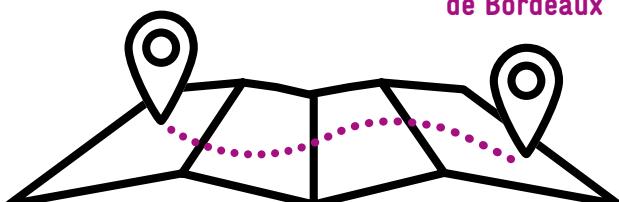
- Orange: Bordeaux-Saint-Jean / Saint-Aubin de Médoc
- Yellow: Pellegrin / Thouars / Malartic
- Red: Bordeaux-Saint-Jean / Artigues
- Blue: Intra-Rocade
- Green: Presqu'île / Campus
- Circular Boulevards
- Pink: Extra-Rocade

Zones à l'étude

- Circular Boulevards
- Extra-Rocade
- Presqu'île / Campus
- Bordeaux-Saint-Jean / Artigues

Saint-Aubin de Médoc

la MÉCA
de Bordeaux



durée 1h10

De 5h à 00h30 (jusqu'à 1h les jeudis, vendredis et samedis), week-end et jours fériés inclus



22 000 voyageurs/jour

(en jour ouvré)

dès le premier mois de mise en service.

Fréquentation attendue > 50 000 voyageurs / jour

Lancement du premier Lab TBMUV' !

Cette démarche d'innovation participative lancée en avril 2024 par Bordeaux Métropole et Keolis Bordeaux Métropole Mobilités est ouvert à tout l'écosystème local. Une fois les idées retenues, les étapes sont les suivantes: cadrage, expérimentation sur le terrain et retour d'expérience. 10 millions d'euros ont été provisionnés sur 8 ans.

Exemples d'idées mises en œuvre : le nettoyage des rails via un système de brosse embarquée pour optimiser la sécurité de la conduite ou l'arrosage éco-responsable des plateformes du tramway.

MOBILITÉS ACTIVE : PRATIQUES, ÉCONOMIQUES ET SAINES

.....

Les atouts de la mobilité active sont multiples : la santé évidemment, pour chacun et pour l'environnement. Les infrastructures dédiées aux cyclistes et piétons revitalisent également les quartiers, rendent les espaces urbains plus attractifs et stimulent les commerces de proximité.

Le Vélo et le Vélo'c par TBM

Le Vélo, mis en service en avril 2024 par TBM et remplaçant les V³ qui dataient de 2017, a marqué la dernière étape de la modernisation de l'offre. Un nouveau design, un nouveau nom pour ces 2 000 vélos, dont la moitié sont électriques avec batterie intégrée, dans plus de 180 stations.

Depuis le lancement du Vélo en libre-service, les emprunts sont en constante augmentation.

Le Vélo complète les offres Le Vélo'c (location ou prêt longue durée) mis en service en mai 2023.



Nombre de vélos empruntés en 2024

Avril	45 000
Mai	64 055
Juin	82 000



Maison des mobilités à Bruges

Une nouvelle Maison des mobilités à Bruges : un lieu dédié aux deux-roues

Dans ce lieu partenaire de la Boutique Vélo de TBM, on peut récupérer ou redéposer un vélo prêté, ce qui évite d'aller jusqu'au cours Pasteur à Bordeaux. On y trouve des informations, des ateliers de réparation, des vélos en location ou libre-service, etc. Elle a été ouverte en septembre 2023 par la Ville de Bruges, Bordeaux Métropole et le Garage Moderne, chargé de l'animation.

Une grande enquête sur les temps de déplacements à vélo en Gironde

Initiée par de nombreux partenaires de la métropole, elle s'est déroulée de mars à juin 2024. L'enjeu était de mieux connaître les déplacements et les vitesses pratiquées à vélo en Gironde afin d'anticiper les besoins d'aménagement, selon la vitesse, la pente, le type de vélo, et l'environnement et de mieux quantifier la croissance des vélos à assistance électrique dans le parc roulant.



Le nouveau vélo en libre-service



Inauguration de la première METSTATION : un concept unique en France

Située dans le parking 8 mai 1945 à Bordeaux, cette METSTATION, inaugurée en avril 2024, accueille 192 emplacements sécurisés vélos, 30 vélos-cargos, 7 handybikes et 18 trottinettes. L'abonnement est de 45 euros par an. Divers services sont également proposés : postes de gonflage, bornes de réparation, casiers avec prises électriques, distributeurs de produits de dépannage. D'autres stations seront créées à Bordeaux d'ici à la fin de l'année 2024, avec 600 places supplémentaires à la clé (parkings Pey-Berland, Victor Hugo et Front du Médoc).

La METSTATION, parking du 8 mai 1945 à Bordeaux



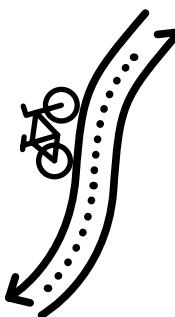
Nouveaux aménagement : le déploiement du réseau ReVE

Le Réseau Vélo Express (ReVE) prévoit la mise en place de 14 itinéraires cyclables continus et à hautes prestations (des aménagements plus larges, plus sécurisés, mieux signalisés). Il devra ainsi mailler l'ensemble du territoire métropolitain sur 275 km.

Plusieurs itinéraires ont gagné en continuité :

- . ReVE 3 : 4,7 km inaugurés septembre 2023 entre le Boulevard Jacques Chaban-Delmas à Bruges et l'allée du Bois à Bordeaux.
- . ReVE 11 : 4 km le long de l'avenue Kennedy livrés à Mérignac (entre l'avenue Matosinhos et l'aéroport).
- . ReVE 1 : 5,5 km entre les Boulevards (Barrière Saint-Médard) et la rocade (rue Germaine-Tillon), sur le tracé commun avec la ligne G Bordeaux-Saint-Aubin de Médoc.

Environ 21 km de ligne ReVE seront livrés d'ici 2025.


**Entre juin 2023 et 2024,
+ 106 km
d'aménagements
cyclables livrés
soit une augmentation de + 23,6 %
Au total 1 711 km d'aménagements
cyclables sur la métropole**

Le free-floating, ça roule !

En libre-service 1 500 vélos, 1 500 trottinettes et 500 scooters électriques dans 24 communes métropolitaines. Depuis l'ouverture de ce service en novembre 2022, les utilisateurs ne cessent d'augmenter.



**Entre juin 2023 à juin 2024, en moyenne,
7 607 déplacements quotidiens
Distance d'un trajet 3 km
Temps moyen d'un trajet 12 minutes**

RER MÉTROPOLITAIN : PLUS DE CONNEXIONS, PLUS DE LIAISONS

• • • • • • •

Le déploiement du RER métropolitain, à la fois ferroviaire et routier avec les cars express, se poursuit. Sur l'ensemble de la métropole et avec les communes voisines, les enjeux sont majeur : améliorer les connexions entre les différents modes de transport et réduire les temps de trajet.

Mise en service du Pôle d'échanges multimodal Le Bouscat Sainte-Germaine

Une nouvelle gare, un train chaque demi-heure tout au long de la journée (à l'horizon 2030), une amplitude horaire élargie en soirée : ce nouveau pôle, inauguré en juin 2023, améliore la desserte en transports en commun du quadrant nord-ouest et facilite les correspondances entre tram, bus, train, vélos, taxis et cars. Implanté au Bouscat, le long de la voie de ceinture bordelaise, il est desservi par le TER 42 (Bordeaux > Pointe-de-Grave) et situé à proximité immédiate de la ligne D du tramway.

Pôle d'échanges multimodal Le Bouscat Sainte-Germaine

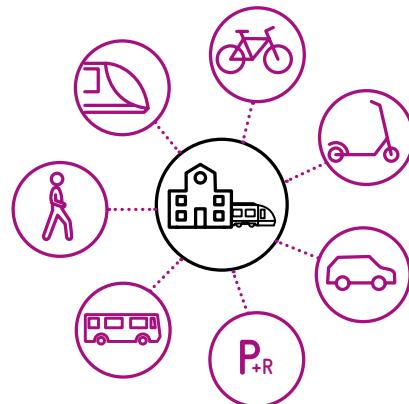


Lancement des travaux du Pôle d'échanges multimodal Talence-Médoquine

Depuis avril 2024, Bordeaux Métropole et la SNCF aménagent ce pôle qui connectera trains, bus express, vélos et voitures. En service fin 2025, la gare Talence-Médoquine desservira deux lignes de train : Bordeaux > Le Verdon/Pointe-de-Grave (ligne 42) et Arcachon > Bordeaux > Libourne (ligne 41). La fréquence attendue est de deux trains par heure et par sens sur la ligne Arcachon-Libourne et un train par heure et par sens sur la ligne Bordeaux-Le Verdon : soit 6 trains par heure. Le pôle et la gare seront connectés à des sites majeurs comme le campus de Talence-Pessac et le Centre Hospitalier Universitaire de Pellegrin.

L'enquête publique sur le Pôle d'échanges multimodal Talence-Médoquine s'est déroulée du 20 septembre 2023 au 20 octobre. 11 registres ont été ouverts. 103 contributions ont été recueillies dont 80 inscrites sur le registre numérique et 23 contributions écrites.

Pôle d'échanges multimodal (PEM)



Le futur Pôle d'échanges multimodal Talence-Médoquine





Car express Bordeaux-Blaye

Approbation de l'enquête publique pour la ligne Libourne-Arcachon

Entre septembre et octobre 2023, les habitants se sont exprimés sur les futurs aménagements ferroviaires de la ligne Libourne-Arcachon. Les communes concernées sont Arcachon, Bassens, Gujan-Mestras, Libourne, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Talence et Vayres.

Cars express : le volet routier du projet de RER métropolitain

Bordeaux Métropole porte, en lien avec la Région, le Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités, le Département et les territoires, la mise en service de lignes de cars express à l'échelle de la Gironde.

Ces cars express permettent de desservir des communes ne disposant pas de gare. Après la ligne Crémieu-Bordeaux, qui connaît un vif succès depuis 2019 avec plus de 900 voyages par jour, Bordeaux Métropole poursuit le déploiement des autres lignes. 4 autres lignes de car express sont actuellement en projet :

- Ceinture Ouest (entre le sud de la métropole et les zones d'emplois de l'Aéroparc et Bordeaux Innocampus),
- Bordeaux-Bassin d'Arcachon Nord,
- Bordeaux-Médoc,
- Bordeaux-Belin Beliet.

Mise en service de la ligne Blaye-Bordeaux

La ligne de car express Blaye-Bordeaux ou ligne 430, reliant le centre de Blaye aux Aubiers à Bordeaux a été mise en service en janvier 2024. Elle facilite les déplacements des habitants de Haute-Gironde et les encourage à préférer le car express plutôt que leur voiture. 13 communes sont desservies par la ligne. Le temps de trajet est estimé à 1h35, avec une perspective d'abaissement à 1h25, dès lors que des voies réservées sur l'A10 seront aménagées. En juin, on compte 450 voyages/jour en moyenne.

Grande Gare de Bordeaux

Le 24 mai 2024, la Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux et SNCF Gares & Connexions ont lancé le projet partenarial d'aménagement et de modernisation du pôle d'échanges multimodal de la gare Bordeaux Saint-Jean nommé « Grande Gare de Bordeaux ». Une concertation grand public se déroulera du 2 septembre au 11 octobre 2024.

PONT SIMONE-VEIL : C'EST OUVERT !

• • • • • • •

Ce 6^e pont urbain inclut tout à la fois des voies pour les transports en commun, la circulation automobile, et un large espace dédié aux mobilités actives avec notamment une piste bidirectionnelle connectée au Réseau Vélo Express (ReVE). Conçu par l'agence OMA - Rem Koolhaas, il constitue un nouveau lien entre les deux rives de la Garonne, connectant des territoires en mutation et différents pôles d'activité économique.



Ouverture aux mobilités actives

Le 3 juillet 2024, piétons et cyclistes ont inauguré la circulation douce du nouveau pont Simone-Veil. L'espace réservé aux mobilités actives a de quoi faire rêver : 19 mètres de large, dont une voie de 4 m pour les vélos "rapides". Des aménagements cyclables installés sous le pont permettent également de rejoindre les itinéraires cyclables de la rive droite.



Inauguration du pont Simone-Veil : le moment officiel

Le 6 juillet 2024, aux côtés d'Aurélien Veil, l'un des petits-fils de Simone Veil, élus et personnalités publiques ayant participé à ce vaste projet, ont célébré ce moment officiel en déployant une grande banderole à l'effigie de la femme politique.



Le pont en fête !

30 000 personnes ont célébré le 6 juillet 2024 de 18h à minuit ce pont de 44 mètres de large et 549 mètres de long qui s'étire au-dessus de l'eau pour relier Bègles-Bordeaux à l'ouest et Floirac à l'est. Les travaux auront duré 7 ans.

La Carte du Ciel : œuvre de la commande publique artistique

Se déployant sur 400 m², cette œuvre de Loidgi Beltrame, en hommage à l'Observatoire de Floirac, reproduit et agrandit un cliché historique de la carte du ciel de Bordeaux jusque dans ses moindres détails. Il s'agit d'un espace ludique et ouvert, une œuvre praticable pour les usagers, s'intégrant dans le jardin du paysagiste Michel Desvignes. Elle est située aux abords du pont Simone-Veil en rive droite.



De nouvelles lignes de bus circulent sur le pont

Dès l'ouverture à la circulation le 8 juillet 2024, deux nouvelles lignes de bus empruntent le pont : la Lianes 6 qui effectue la liaison entre Floirac Dravemont et la Gare Saint-Jean de Bordeaux, en passant par l'Arkea Arena et la Directe 54 de La Gardette (Bassens-Carbon-Blanc) à Bordeaux Brulatour en passant par Carle Vernet où une correspondance est possible avec les lignes C et D du tramway. En septembre 2025 : la préfiguration de la future ligne du bus express circulaire des boulevards sera en circulation.





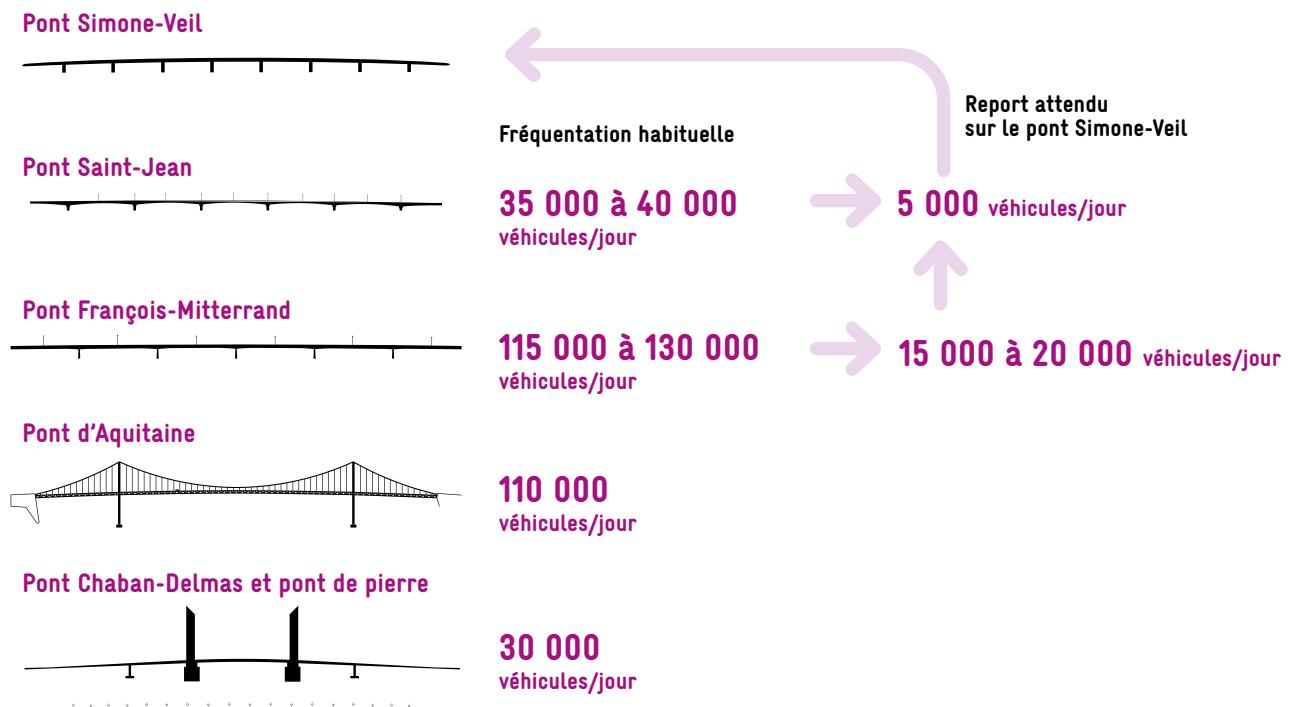
La création d'une telle infrastructure va de pair avec un aménagement paysager des deux rives. 1150 arbres plantés aux abords du pont.

Une nouvelle traversée pour les piétons et les cyclistes

La fréquentation des piétons devrait être légèrement supérieure à celle du pont Chaban-Delmas, avec probablement un passage de 2 000 à 3 000 piétons et 3 000 cyclistes chaque jour. À titre de comparaison, la fréquentation sur le pont de pierre est aujourd’hui de 60 000 personnes par jour : 40 000 dans les transports (essentiellement le tramway), 12 000 à vélos et 8 000 à pied.

Une réponse à la saturation routière des ponts existants

Les déplacements d'une rive à l'autre vont s'améliorer. 25 000 et 30 000 véhicules par jour sont attendus sur le pont.



DURABLE

BOULEVARDS

RENOVATION

LOGEMENTS
SOCIAUX



HABITAT

Privilégier l'habitant
autant que l'habitat



QUARTIERS
PRIORITAIRES

CADRE
DE VIE



PLU

MIXITÉ SOCIALE

Nouvelles étapes

Septembre 2023
inauguration place de la Demi-Lune à Cenon

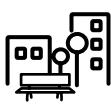
Octobre 2023
lancement de la concertation Bordeaux Centre ancien

Novembre 2023
inauguration de l'Espace Temporaire d'Insertion (ETI) de Bordeaux

Septembre à décembre 2023
concertation Robert-Picqué à Villenave-d'Ornon

Octobre 2023-Septembre 2024
concertation réglementaire préalable à la création de la **ZAC Bègles Garonne**

RÉSULTATS

 **3 000 logements**
locatifs sociaux agréés en 2023

 **2 055 logements étudiants**
livrés depuis 2021

 **3 361 demandes de permis de louer**
déposées sur 2023-2024
(74 % d'avis favorables)

 **+ de 700 personnes ont participé à la concertation**

sur l'avenir des boulevards et barrières
de septembre 2023 à mai 2024

 **35,4 M€** en 2024
pour le logement social

 **4 159 logements accessibles en Bail réel solidaire**
au 30 juin 2024

Février 2024 vote du budget habitat, 106 M€	Mars 2024 annonce des lauréats de l' AMI « Plan de transformation des zones commerciales »	Juin 2024 35,4 M€ supplémentaires pour le logement social
Février 2024 signature de la convention avec Aquitanis		
Janvier 2024 vote de la politique foncière en Conseil	Février 2024 11^e modification du PLU	Mars 2024 fin de la concertation du quartier la Jallère à Bordeaux Lac
		Avril 2024 signature du contrat de ville
		Mai 2024 ouverture de l'aire de grand passage à Mérignac

HABITAT 2023-2024

panorama métropolitain des actions et des résultats



Actions sociales et solidaires

+ **34,9 %** (soit + 330 000€) pour soutenir les communes et les associations dans les quartiers prioritaires de la ville.

Deux nouvelles **aires de grand passage** à Artigues-près-Bordeaux et Mérignac pour l'accueil des gens du voyage

23 quartiers prioritaires du nouveau contrat de ville dans 12 communes de la métropole représentant 70 700 habitants



Tremplins

12 projets urbains lauréats du programme « Engagés pour la qualité du logement de demain ».

4 lauréats du plan de transformation des zones commerciales pour un montant total de 300 000 € de subvention : Bordeaux-Lac, Cenon-La Morlette, Eysines-Carès-Cantinolle et Saint-Médard-en-Jalles-Berlincan

NOUVELLES AVANCÉES POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• • • • • • •

Requalifier les quartiers prioritaires, produire et rénover des logements de qualité, créer des espaces publics agréables et fonctionnels, réaliser des équipements publics performants, réduire les vulnérabilités territoriales et veiller aux populations les plus fragiles : c'est l'ambition de la démarche Métropole à vivre.

Adoption de la 11^e modification du PLU

Adoptée le 2 février 2024, la 11^e modification du Plan local d'urbanisme (PLU) concerne les 28 communes. Ses enjeux sont fondamentaux pour le territoire : préserver les ressources naturelles, maintenir une offre de logement pour tous et aménager durablement la Métropole. Elle est l'aboutissement d'une longue procédure engagée depuis mars 2021. Elle va se déployer selon deux grands principes :

Accélérer la transition écologique

Les outils réglementaires du PLU sont renforcés afin de mieux répondre à l'accélération des effets du changement climatique :

- augmentation des zones agricoles et naturelles,
- prise en compte accrue de l'eau,
- renforcement des continuités écologiques et paysagères,
- protection d'arbres,

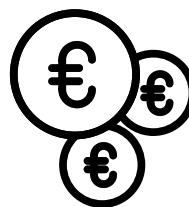
Panneaux photovoltaïques à Bordeaux centre



- amélioration de la qualité des logements notamment via l'encouragement des constructions bioclimatiques,
- développement des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, obligation de production d'énergie renouvelable à partir d'une certaine surface de plancher...)

Construire plus de logements sociaux

Cette évolution va permettre d'augmenter la construction de logements sociaux puisqu'elle encadre quasiment toute la production de logements neufs collectifs. L'idée est simple : baisser le seuil de m² à partir duquel s'applique l'obligation de réaliser du logement locatif social. La construction de logement locatif social est désormais obligatoire dès 1 000 m² construits au lieu des 2 000 m² précédents. Et le PLU systématise la production de logements destinés à l'accession sociale dès la construction de 1 000 m² de surface plancher. Également, pour renforcer la production de logement social, 57 nouvelles SMS (servitudes de diversité sociale) ont été inscrites sur 16 communes.



69,53 M€ de dépenses d'aménagement urbain et patrimonial réalisées en 2023

Résidence Les Venelles à Parempuyre





Rue végétalisée quartier Bassins à flot à Bordeaux

« Métropole à vivre » : l'aménagement des espaces publics

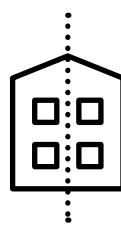
Comment innover pour mieux habiter la Métropole ? Cette année, outre la poursuite des concertations sur le réaménagement des places Tourny à Bordeaux et Mondésir à Mérignac, la démarche « Métropole à vivre » s'est plus particulièrement consacrée à l'adoption d'une position commune sur l'aménagement des espaces publics. Ces lieux sont en effet au cœur d'enjeux multiples (plus d'intermodalité, plus de mixité, plus de fraîcheur et de biodiversité, etc.) pas toujours pleinement compatibles. Avec la contribution de l'a-urba, plusieurs ateliers ont donc réuni l'ensemble des concepteurs et gestionnaires d'espaces publics. À terme, l'objectif est d'une part de cartographier les identités et les spécificité des territoires, d'autre part d'élaborer un outil d'évaluation et d'aide à la décision des élus.

Permis de louer : 2 ans d'expérimentation, premier bilan

C'est d'abord la nécessité d'agir que révèle le premier bilan janvier 2022-décembre 2023 : 25 % des dossiers de permis de louer présentaient des anomalies plus ou moins graves (anomalies électriques, traces de plomb, problèmes de surfaces/hauteur sous plafonds). Ainsi, en deux ans, 140 demandes de mises en location ont été refusées (soit 4 % des dépôts de permis de louer). Près de 790 logements ont reçu des préconisations de travaux ou des alertes sur la nécessité de surveiller certains points de sécurité, répondant à l'objectif de remise à niveau du parc locatif privé et de protection des locataires sur le long terme. Le permis de diviser est également un outil métropolitain pour lutter contre l'habitat indigne.



Permis de louer
3 341 dossiers déposés
74 % favorables
22 % avec préconisation de travaux
4 % de refus
juin 2023 > juin 2024



Permis de diviser
41 dossiers déposés
49 % favorables,
41 % avec préconisation de travaux
10 % de refus
juin 2023 > juin 2024

PRODUIRE ET RÉNOVER : UN GRAND PLAN D'ACTIONS POUR LE LOGEMENT

Plus de 10 000 habitants arrivent chaque année sur le territoire. Bordeaux Métropole met tout en œuvre pour les accueillir du mieux possible. Son engagement se situe principalement auprès des communes et des bailleurs pour les aider à financer la construction d'équipements publics, de logements ainsi que leur rénovation.

3 000 nouveaux logements locatifs sociaux programmés

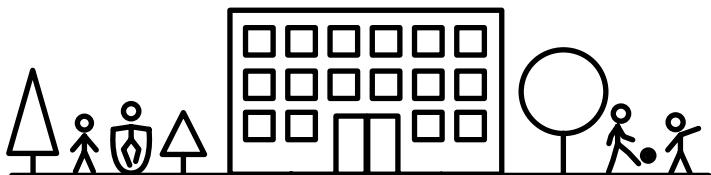
Bordeaux Métropole veut répondre aux besoins en logements et s'engage durablement en faveur d'un logement inclusif. En 2023, pour relancer la construction de logements, et en particulier de logements sociaux, Bordeaux Métropole a ouvert un fonds exceptionnel de 20 millions d'euros (M€) supplémentaires. Cette stratégie a démontré toute sa pertinence. Au total, ce sont 40 M€, qui ont permis la programmation de 3 000 logements sociaux en 2023, ce qui correspond, après plusieurs années en berne, aux objectifs de production de logements réalisés à l'année. Une ambition qui n'avait pas été atteinte depuis 2018. Au cours de ces dernières années, 2 100 logements locatifs sociaux étaient en moyenne programmés.

Une offre de logements rééquilibrée

Géographiquement, cette politique volontariste a également permis de rééquilibrer l'offre de logements. 73 % des logements financés sont en effet localisés sur des communes déficitaires au titre de la loi de solidarité et de renouvellement urbain, contre 69 % en 2022.

Socialement, elle se rééquilibre également. Les règles d'attribution (40 % minimum de Prêt Locatif Aidé d'Intégration pour être éligible) du fonds de soutien exceptionnel mis en place par Bordeaux Métropole en juin 2023 ont porté leurs fruits. La production de l'offre très sociale (Prêt Locatif Aidé d'Intégration, Prêt Locatif Aidé d'Intégration structures, résidences hôtelières à vocation sociale) a doublé au regard de 2022.

70 % de la population éligible au logement social



Résidences Blaise-Pascal-Cornille à Floirac-Dravemont



Bordeaux Métropole : 1er financeur du logement social dans la Métropole

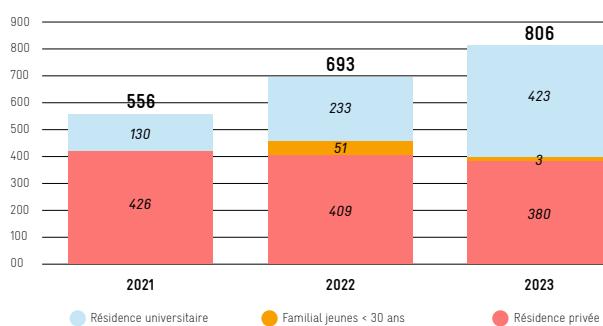
En 2024, nouvel effort de 35,4 millions supplémentaires

La crise du logement est nationale en 2024. Elle tient notamment à la hausse des coûts de construction, à la raréfaction du foncier et à la hausse des taux d'emprunt. Pour l'enrayer localement, Bordeaux Métropole a donc doublé ses crédits d'aide à la pierre de manière exceptionnelle, pour le logement social. En 2024, 35,4 M € supplémentaires ont été débloqués, pour une programmation jusqu'en 2026, afin d'accompagner les communes et de construire de nouveaux équipements publics. Ce plan d'actions fait partie des plus ambitieux de France sur toutes les catégories de logement social. Bordeaux Métropole devient ainsi le premier financeur du logement social en termes de subventions (58 %), devant l'État (17 %), le Département (13 %), les communes (4 %) et la Région (2 %).

2055 logements étudiants livrés depuis 2021

La Métropole attire de plus en plus d'étudiants. L'objectif de réaliser 600 logements sociaux étudiants par an est dépassé depuis 2022 avec une livraison moyenne de 685 logements par an depuis 2021.

Livrasons (hors réhabilitation)



Une dynamique de réhabilitation et de construction de logements

Dans ce contexte, le partenariat avec Aquitanis, l'Office public de l'habitat de la Métropole, a été repensé pour lui permettre de répondre aux enjeux de production du territoire.

Pour 2023-2026, Bordeaux Métropole a porté sa participation financière à 14,06 M€ en subventions aux projets, soit :

11 M€

Renouvellement urbain : amplification des projets en cours d'étude et de réalisation dans les Projets de renouvellement urbain (PRU), dont celui des Aubiers à Bordeaux et de Joliot Curie qui s'étend entre les communes de Bordeaux, Cenon et Floirac.

3 M€

Rénovation énergétique des logements existant : réhabilitation de 1071 logements familiaux et objectif de réduction de l'empreinte carbone de près de 1 500 tonnes de CO₂ par an.

61 000 €

Limitation de la consommation foncière : étude du potentiel de surélévation/densification du patrimoine d'Aquitanis situé dans la métropole (soit 263 résidences en habitat collectif), identification de l'immobilier mutable (type friches, ateliers, bureaux, hangars, ...) pouvant servir à produire de nouveaux logements par recyclage ou transformation. Préconisations d'intervention (stratégie foncière, modalités de financement).

La pose de la première pierre de la future résidence solidaire et intergénérationnelle Ô Jardin à Floirac a eu lieu le 20 février 2024. 45 logements sociaux ainsi que des locaux commerciaux sont prévus.



AMÉNAGER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

Outre la production de logements, l'accroissement de la population exige des équipements et services publics que les collectivités locales ont du mal à financer. En renforçant son investissement dans des projets ambitieux, durables et inclusifs et mobilisant l'ensemble des acteurs locaux et tout en poursuivant l'effort de solidarité urbaine, Bordeaux Métropole s'engage résolument dans la création d'un cadre de vie de qualité.

Les 11 projets de renouvellement urbain (PRU)

À travers ces projets de renouvellement urbain, Bordeaux Métropole souhaite agir sur le cadre de vie des habitants, renforcer le lien social, valoriser les atouts de ces quartiers trop stigmatisés et mieux les intégrer dans l'agglomération.

LES RÉALISATIONS

2023

Septembre : inauguration de la rénovation / extension des écoles Rosa-Bonheur et Frédéric-Chopin à Bassens

Septembre : réouverture après travaux du stade nautique Henri-Deschamps à Talence-Thouars

3 novembre : signature du PRU Talence-Thouars

2024

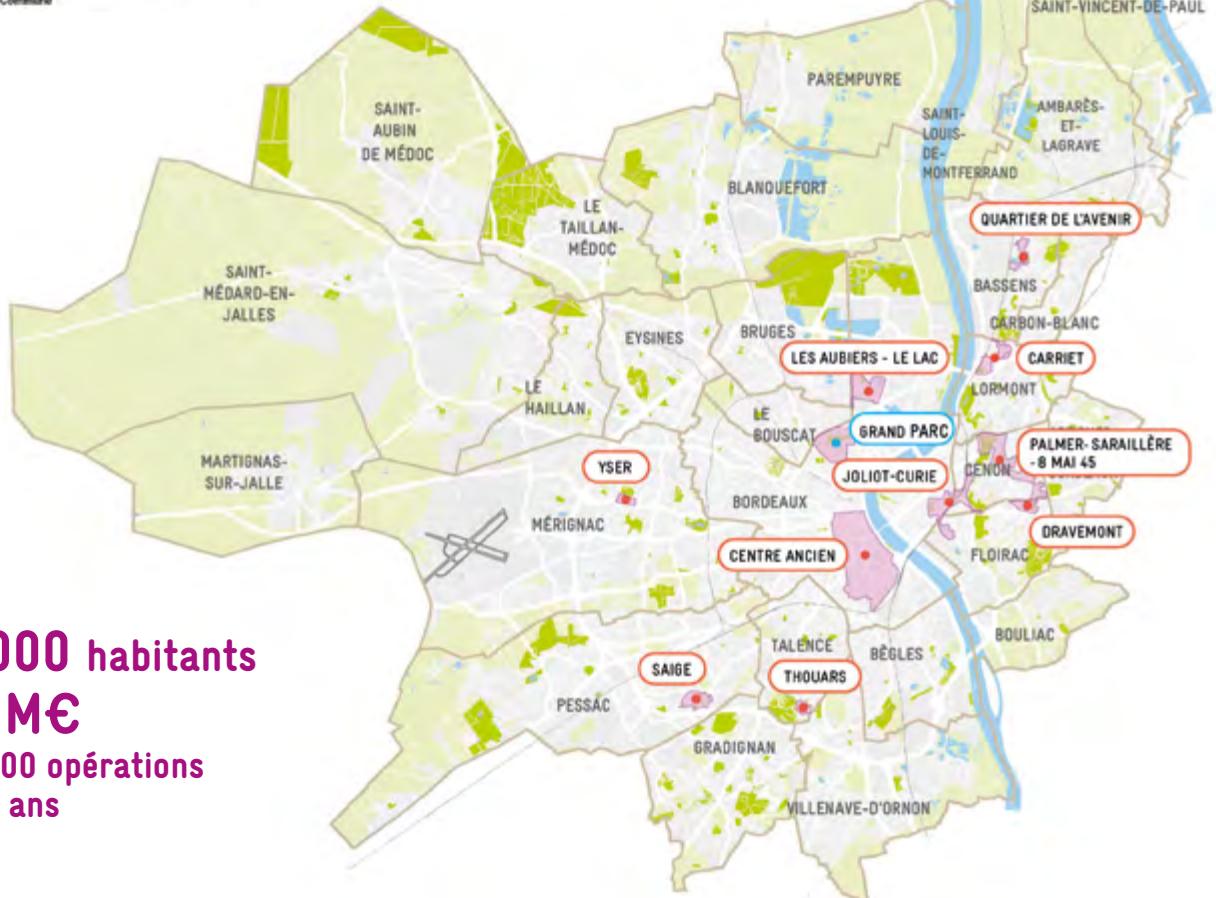
14 février : inauguration de la Maison du projet de Pessac-Saïge

Mar : inauguration du groupe scolaire Camus-Mauriac à Floirac-Dravemont, livré en septembre 2023

Mai : inauguration du groupe scolaire des Aubiers à Bordeaux

Les PRU de la Métropole

- Quartier en renouvellement urbain piloté par Bordeaux Métropole
- Quartier en renouvellement urbain piloté par la Ville de Bordeaux
- Périmètre des quartiers en renouvellement urbain
- Commune



80 000 habitants
100 M€
pour 100 opérations
sur 10 ans



Atelier participatif avec l'artiste Guillaumit PRU Joliot-Curie (Bordeaux-Cenon-Floirac)

Nouveau contrat de ville : « engagements citoyens 2024-2030 »

Élaboré de façon collégiale avec les communes, ce nouveau contrat, signé en avril 2024 succède au premier contrat de ville intercommunal (2015-2023). La géographie prioritaire a été actualisée sur les mêmes critères (revenu des habitants et un nombre minimal de 1 000 habitants). Il recense 23 quartiers prioritaires, répartis sur 12 communes, représentant 70 700 habitants contre 21 quartiers représentant 69 000 habitants précédemment.

18 orientations stratégiques ont été identifiées autour de 5 grandes orientation :

- des quartiers favorisant l'accès à l'emploi et le développement de l'activité économique
- des quartiers d'émancipation
- des quartiers adaptés aux transitions
- des quartiers plus ouverts, plus attractifs et plus sûrs
- des quartiers plus inclusifs et pleinement acteurs.

Euratlantique, mixité sociale et qualité des logements

Euratlantique est l'une des plus vastes opérations d'aménagement de France avec une superficie de 738 ha sur les communes de Bordeaux, Bègles et Floirac. Bordeaux Métropole est fortement engagée dans ce projet qui, à l'horizon 2040, permettra la création de 25 000 logements. L'engagement financier de la Métropole s'élève à 52,5 M€ sur la période 2024-2040. Sur la première tranche 2010-2023, 4 000 logements ont été produits.



**1 504 logements livrés
en 2023**

**4 002 logements livrés depuis
le lancement de l'Opération d'Intérêt
National Euratlantique
soit environ 7 000 habitants accueillis**

Un nouveau groupe scolaire Camus-Mauriac à Floirac

Les anciennes écoles Camus et Mauriac, obsolètes et en marge du quartier, sont remplacées par un nouveau groupe scolaire : une école maternelle de 7 classes, une école élémentaire de 10 classes, ainsi que des locaux mutualisés. Bordeaux Métropole a largement investi dans ce projet, couvrant 80 % du coût total, soit 10,3 M€.



AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'ENVIRONNEMENT

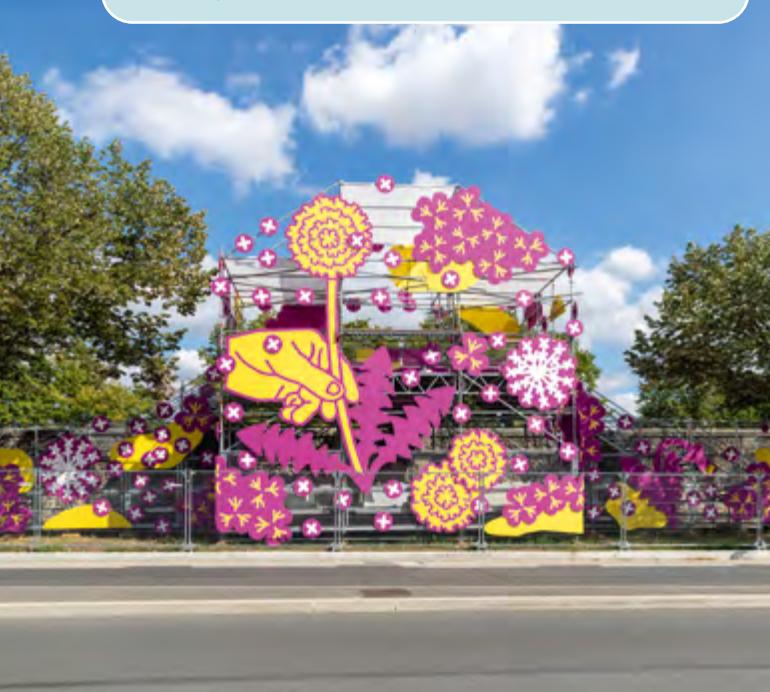
• • • • • • • •

Le logement et son environnement immédiat (écoles, médiathèques, commerces, etc.) ont un impact direct sur le bien-être des habitants. Améliorer le cadre de vie en créant des aménagements plus résilients face au changement climatique et en assurant un meilleur partage des espaces publics est un engagement de long terme.

Centre ancien de Bordeaux

L'opération d'aménagement du centre ancien de Bordeaux concerne un secteur de 323 ha et 55 000 habitants sur une partie des quartiers de Bordeaux centre, Bordeaux sud, Nansouty, Saint-Genès, Saint-Augustin / Tauzin / Alphonse-Dupeux, Saint-Jean, Marne / Yser et Sainte-Croix. La première étape consiste à réaliser un diagnostic usagers, via différents dispositifs (questionnaires, balades, etc.). Par la suite, d'autres modes de concertation seront proposés pour construire un plan guide du projet. Trois thématiques principales sont définies : l'habitat, l'économie et la vie locale et enfin le cadre de vie.

L'installation artistique *Au-delà des boulevards* : une expérience inédite pour les riverains et usagers, pour se projeter, depuis un belvédère, au-delà des boulevards actuels.



« Inventons les Boulevards du XXI^e siècle »

Six villes (Bègles, Bordeaux, Cenon, Floirac, Le Bouscat et Talence) de la métropole sont parties prenantes de ce projet qui vise à transformer l'usage des boulevards : faire qu'ils deviennent de véritables espaces urbains, reliant les quartiers et les communes qu'ils traversent, et plus seulement des axes routiers. 132 000 habitants vivent à proximité, soit 17 % de la population métropolitaine et un tiers de la population de Bordeaux. 63 000 personnes y travaillent. Les contributions recueillies ont exprimé une volonté de « végétaliser », de « rafraîchir », de « dépolluer » et de « ralentir » l'espace des boulevards.



Concertation

- Septembre 2023 : **présentation du bilan d'étape** au Grand Parc à Bordeaux (112 participants) et **inauguration** de la première expérimentation, une **installation artistique**.
- Décembre 2023 à avril 2024 : **6 réunions publiques / ateliers**, dans chacune des villes concernées (230 participants).
- Mai 2024 : **1 séminaire** des partenaires avec les acteurs économiques, institutionnels, associatifs et culturels
- Septembre 2023 > Mai 2024 : **Plusieurs événements** (balades, ateliers, visites de chantier, stand boulevard Antoine-Gautier) ont accueilli près de 400 participants.



Aménagements

- Fin 2023 : aménagement du **site de la Chartreuse** qui préfigure le devenir des boulevards. 850 m² ont ainsi été désimperméabilisés, boulevard Antoine-Gautier au droit du cimetière de la Chartreuse (environ 60 % de la surface longeant le trottoir).
- En 2024 le **site de Beaulieu à Talence** est en cours de démolition en vue de créer un espace public paysager et un parking pour les riverains.



Nouveaux aménagements Place de la Demi-Lune à Cenon

La place de la Demi-Lune à Cenon

Inaugurée en septembre 2023, la place de la Demi-Lune est le point de départ du projet Brazzaligne, visant à transformer la voie ferrée désaffectée en zone de promenade. Cet aménagement connecte les nouveaux et anciens quartiers de la rive droite et est jalonné par plusieurs espaces publics.

Brazza : arrivée de nouveaux habitants

Depuis juin 2023, 734 nouveaux logements ont été livrés dont une résidence étudiante de 143 logements. Au second semestre 2024, 127 nouveaux logements devraient être livrés dont 82 logements locatifs sociaux. Une réunion publique et une balade urbaine ont été organisées début juillet pour accueillir les nouveaux habitants.

La Jallère : un démonstrateur de régénération urbaine

Habitants et acteurs du territoire sont associés à la définition de ce futur quartier bas carbone (logements, activités, commerces, équipements) situé à Bordeaux Lac. Il s'agit de préserver les zones naturelles et de les rendre accessibles à tous. Le projet mise sur la réhabilitation et la restructuration des 50 000 m² d'immeubles existants non occupés et le développement d'environ 100 000 m² de nouveaux bâtiments, exclusivement sur les sols déjà artificialisés. Objectif 2025 : lancement des premières opérations immobilières.

Vue aérienne de La Jallère à Bordeaux-Lac



UN HABITAT POUR TOUS



En plus de la production de logements abordables, Bordeaux Métropole développe de nouveaux outils à même de garantir l'accès à un logement de qualité pour chacun, quelle que soit sa situation. Des actions sont également ciblées pour des populations plus spécifiques et vulnérables.

Aider à la rénovation de l'habitat collectif privé

Les copropriétés vieillissantes et dégradées sont parfois complexes à réhabiliter, le coût des travaux d'entretien est un frein financier pour certains propriétaires privés. Par plusieurs dispositifs, Bordeaux Métropole aide à la rénovation de ce type d'habitat collectif. Le précédent dispositif POPAC (Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement en copropriété) couvrait la période 2019-2022. Il a permis d'accompagner 21 copropriétés en

difficulté, soit un total de 1 772 logements. Ce programme est relancé pour la période 2024-2027, avec l'objectif d'identifier 20 nouvelles copropriétés. Bordeaux Métropole a passé une convention en ce sens avec l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

La convention Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) sur la commune de Bordeaux a également été reconduite pour une durée de 4 ans. L'objectif est d'accompagner 25 copropriétés dans un projet de réhabilitation globale. Le budget total des travaux est estimé à 16,95 M€ sur les 4 prochaines années.

Faciliter l'accès à la propriété

En plus du fonds d'aide exceptionnel de 35 M €, Bordeaux Métropole soutient le développement du BRS (Bail réel solidaire). Ce bail permet d'acheter uniquement le logement et de louer le terrain à un Organisme Foncier Solidaire (OFS) pour un loyer faible. Il permet ainsi à des ménages d'accéder à la propriété. En parallèle, les opérations d'aménagement se poursuivent dans le quartier Bordeaux Euratlantique, ce qui permettra de produire 25 000 logements à l'horizon 2040.



Fin juin 2024,

4 159 logements accessibles en Bail réel solidaire, dont :

- 53 logements livrés
- 268 logements en travaux
- 215 logements en pré-commercialisation
- 1 055 logements en cours de montage
- 2 568 logements en projet





Espace Temporaire d'Insertion de Bordeaux

Développer un habitat spécifique

Inauguration de l'Espace Temporaire d'Insertion (ETI) de Bordeaux

Ce projet s'inscrit dans la stratégie territoriale de résorption des squats et des bidonvilles. En 2022, un premier ETI a vu le jour à Bègles, concrétisant ainsi les efforts déployés pour favoriser l'intégration durable des communautés Roms vivant dans des squats. Fort de ces expériences positives, un deuxième ETI avait alors été implanté à Floirac. Le troisième ETI a été inauguré en novembre 2023 à Bordeaux. Bordeaux Métropole poursuit ses efforts en recherchant du foncier temporairement disponible.

Ouverture des aires de grand passage d'Artigues-près-Bordeaux et de Mérignac

Ces deux nouvelles aires, ouvertes respectivement en juillet 2023 et mai 2024, ont permis à Bordeaux Métropole d'être en conformité avec le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage sur les solutions proposées lors des grandes itinérances estivales. D'une superficie de 4 hectares, l'aire de grand passage de la Blancherie (Artigues) peut accueillir jusqu'à 200 caravanes et sera opérationnelle chaque année de mai à septembre. 200 places sont également disponibles à Mérignac.



RÉINDUSTRALISATION

EMPLOI

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

003

FILIÈRES
D'EXCELLENCE

003 INNOVATION

ÉCONOMIE EMPLOI

Soutenir le développement
économique et favoriser
la création d'emplois locaux
et pérennes

ÉCONOMIE
DE PROXIMITÉ

NUMÉRIQUE

COOPÉRATION

Nouvelles étapes

.....

Septembre 2023

inauguration du
pôle de vie du Campus
Carrière

Octobre 2023

3^e édition du sommet
aéronautique et spatial

Novembre 2023

Bordeaux Métropole
retenue comme
«territoire d'industrie»

Décembre 2023

inauguration du
site InnoGaronne
(OIM Arc Rive Droite)

Octobre 2023

présentation du futur projet
de pôle d'éco-construction bois
situé à Artigues-près-Bordeaux
au Congrès Mondial WoodRise

Novembre 2023

ouverture du **Pavillon
de la gastronomie**
du MIN de Bordeaux
Brienne

Octobre 2023

«**Digital society, Digital Cities**»
événement à l'échelle européenne
autour du numérique

RÉSULTATS



10 700 emplois créés
dans l'OIM Aéroparc : Objectif atteint!
14 000 emplois à venir



7 millions
de nuitées marchandes en 2023
(+ 8 % par rapport à 2022)



387 158 heures
d'insertion
(vs 275 000 heures en 2021 et 2022)
représentant **1 194** bénéficiaires



7,3 € de retombées économiques
pour **1 euro** investi
dans la Coupe du Monde de Rugby



17 M€ à destination des TPE
pour réduire leurs émissions de CO₂

Février 2024

livraison du bâtiment **Cockpit**, vitrine de l'aéronautique, spatial et défense à Mérignac

Avril 2024

6^e Contrat de coopération territoriale (CoNECT) avec la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais

Avril 2024

Blanquefort retenue parmi les sites « clés en main » France 2030

Mai 2024

inauguration du premier bâtiment d'**Hydrogène de France** sur l'ancien site Ford à Blanquefort

Juin 2024

inauguration de l'**opération d'aménagement économique « Godard »** au Bouscat, dédiée à l'accueil de TPE, PME et artisans du secteur agroalimentaire

Avril 2024

les zones industrielles de Bassens et d'Ambès, lauréates de l'appel à projet « **Zone Industrielle Bas Carbone** » (ZIBAC)

ÉCONOMIE, EMPLOI 2023-2024

panorama métropolitain
des actions et des
résultats



Actions sociales et solidaires

Création et lancement d'une nouvelle **chaire de médecine narrative**, partenariat Université de Bordeaux, CHU Bordeaux, Bordeaux Métropole

Signature de la **convention de partenariat « Économie Sociale et Solidaire et artisanat »** avec la Chambre Régionale de l'Économie sociale et solidaire (CRESS) et les chambres consulaires en Gironde



Tremplins

Accueil du **Tour de France 2023**

Coupe du Monde de Rugby du 8 septembre au 28 octobre 2023

Bordeaux Métropole, collectivité hôte pour les **JO2024** et le Relais de la Flamme Olympique en mai 2024

La métropole bordelaise : 9^e place parmi les **destinations touristiques les plus durables dans le monde**

15^e édition du prix **Coup de Cœur de l'Économie Sociale et Solidaire**

POUR L'EMPLOI ET L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

• • • • • • •

L'emploi est l'un des axes majeurs de Bordeaux Métropole. L'ambition est de soutenir un environnement attractif et propice au maintien des activités existantes, à la création d'emplois et à toutes formes de développement, de la grande entreprise à l'économie de proximité, sociale et solidaire.

Développer l'offre foncière et l'immobilier économique

L'objectif est de répondre aux besoins immobiliers des entreprises tout en consommant moins de surface au sol. 18 grands ensembles regroupant 123 zones d'activités économiques ont été identifiés. Un outil de veille ainsi qu'une cartographie à destination des opérateurs privés indiqueront bientôt les fonciers cessibles. Le développement de baux à construction, comme sur l'opération Galaxie 4 à Saint-Médard-en-Jalles, est une autre solution développée.



Horizon 2030,
faire croître d'environ
2 millions de m²
supplémentaires le patrimoine
existant évalué à 10,5 millions
de m² sur la métropole

Objectif 
Accueillir **60 000**
nouveaux emplois
d'ici à 10 ans
(425 225 emplois actuels)

Une commande publique responsable

En 2023, 74,2 % des marchés comportaient une clause environnementale, contre 65 % en 2022 et 40 % en 2021.

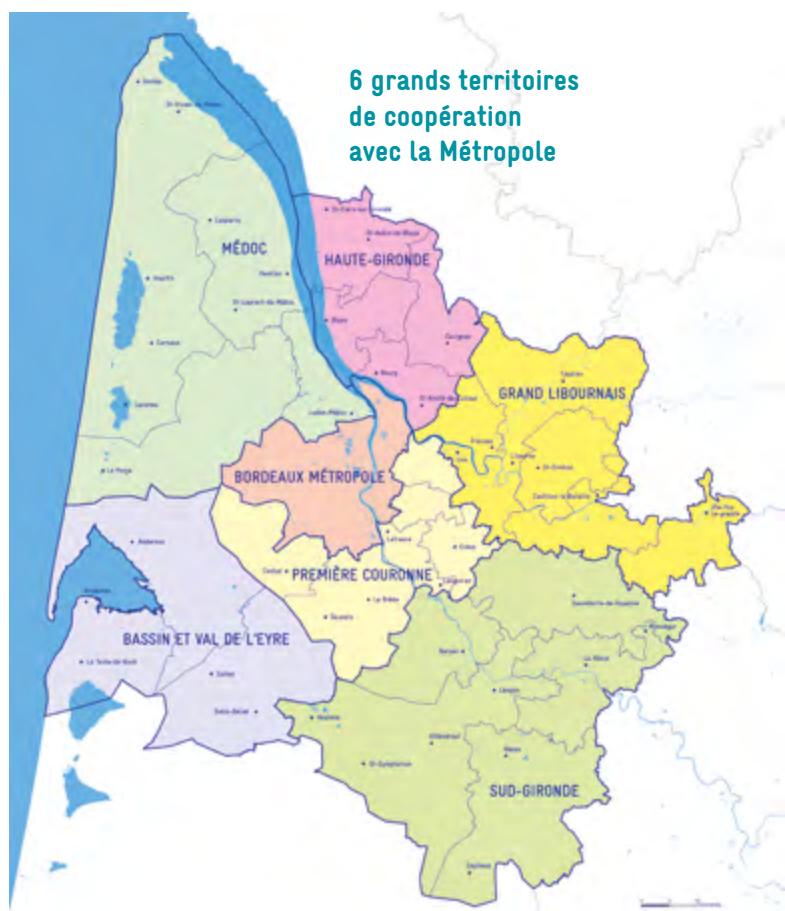
Rééquilibrer économiquement les territoires

Cet équilibre porte à la fois sur la rive droite et la rive gauche, entre la Métropole et ses voisins et plus finement d'un quartier à l'autre. La démarche sur les dynamiques économiques dans les territoires voisins girondins a également été engagée avec l'a'urba et Invest in Bordeaux en septembre 2023.

S'y ajoutent la signature des derniers Contrats de Nouveaux Équilibres de Coopération Territoriale (CoNECT) avec les Communautés de Communes du Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde (6^e contrat signé en avril 2024) ainsi qu'avec le Pôle Territorial du Cœur Entre-Deux-Mers

L'objectif des CoNECT est d'œuvrer ensemble pour :

- La valorisation des ressources locales (par exemple avec le renforcement de l'offre du Marché d'Intérêt National de Bordeaux en production locale),
- Le rapprochement de l'emploi du lieu de vie (implantation d'entreprises)
- La facilitation des déplacements (tel le nouveau Car express Blaye-Bordeaux)
- Le développement de projets culturels.



UNE MÉTROPOLE RAYONNANTE, PROCHE ET STIMULANTE

• • • • • • •

La métropole se positionne au 2^e rang des métropoles (hors Paris) pour la création d'emplois industriels, démontrant ainsi sa dynamique économique.

La signature de conventions d'objectifs ou encore une présence active lors de grands rendez-vous internationaux en témoignent. La qualité environnementale est un autre point fort.

Événements et salon : une présence active

2023

- Octobre : participation au Congrès international Woodrise
- Octobre : organisation du 3^e sommet aéronautique et spatial
- Décembre : salon de l'immobilier SIMI à Paris
- Juin : participation au salon Vivatech
- Novembre : salon commerce Innov

2024

- Février : opération métiers de la mobilité avec Keolis. Be a boss, le forum des femmes entrepreneures.
- Mar : participation au MIPIM, salon international de l'immobilier
- Avril : participation au salon Résolution (sur les solutions RSE)

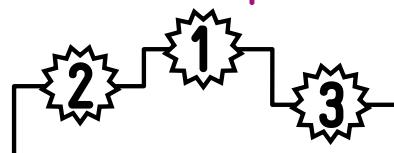
Faciliter les démarches pour les entreprises avec la collectivité

- Portail numérique «Entreprendre» : il recense les 80 services offerts aux entreprises.
Mise en ligne en mai 2023.
- Mise en relation possible avec 300 partenaires économiques
- Un nouveau numéro de téléphone : 05 56 99 88 77

Observatoire des Métropoles, première édition

En novembre 2023, Stan & Newton Office lancent une grande enquête auprès d'un panel de dirigeants d'entreprises et de salariés, réalisée par Odoxa et commentée par KPMG. Cet observatoire dresse le palmarès des métropoles les plus attractives de France pour les salariés, comme pour les chefs d'entreprises selon différents critères (mobilité, immobilier, environnement, dynamisme économique, qualité de vie...)

Bordeaux Métropole



Métropole de Lyon

Métropole Européenne de Lille

Organiser de grands événements sportifs

Du 8 septembre au 28 octobre 2023, le cœur de Bordeaux Métropole bat au rythme de la 10^e Coupe du Monde de Rugby. Le Village Rugby a accueilli plus de 64 000 personnes sur 15 jours d'ouverture avec retransmission de 37 matchs sur 48. En parallèle un programme d'animations dans les communes a proposé des animations gratuites.

Le 23 mai 2024, Bordeaux Métropole a accueilli le Relais de la Flamme olympique.

Le Village Rugby installé Parc des Sports Saint-Michel à Bordeaux



RÉINDUSTRIALISER DE NOUVEAUX TERRITOIRES ÉCONOMIQUES

• • • • • • •

En misant sur la réindustrialisation et en faisant le choix d'attirer des entreprises respectueuses de l'environnement et des activités à fort potentiel, Bordeaux Métropole assure son développement économique à long terme et la création d'emplois pour les habitants.

Blanquefort : vers un nouvel horizon industriel

En juillet 2023, le groupement AXTOM, réunissant des entreprises aux compétences complémentaires, a été choisi pour la transformation d'une partie de l'ancien site Ford en un village d'entreprises innovantes. En octobre 2023, Blanquefort a été retenue parmi les 55 sites qui seront proposés d'ici 2030 à des investisseurs, français ou étrangers, désireux de bâtir des usines rapidement en France. La livraison de nouveaux «sites clés en main France 2030» est l'une des mesures phares de la loi industrie verte.

OIM Aéroparc

Entourant l'aéroport, le projet s'étend sur 3 371 hectares et sur 3 communes (Mérignac, le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles). L'objectif est déjà atteint en termes d'emploi : l'installation de nombreuses entreprises a permis de créer 10 700 emplois, soit 700 au-dessus de l'objectif et 14 000 sont à venir. L'année a été marquée par les inaugurations du siège BTW «Cockpit», de l'unité de production Rolls Royce et du parc d'activités Actipark en avril-mai 2024 ainsi que du parc d'activités Oléo. En avril 2024, le périmètre de l'OIM a été étendu à la commune de Martignas-sur-Jalle, soit 87 ha supplémentaires (sur 3 371 ha).



2 561 sièges sociaux sur le périmètre de l'OIM Aéroparc, dont 654 entreprises individuelles.

Site Cockpit au cœur de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Aéroparc





Bâtiment Smart, gymnase intelligent.

OIM Bordeaux Inno Campus

L'année a été marquée par plusieurs livraisons dans le cadre de l'Opération Campus : l'inauguration de la bibliothèque universitaire Droit et Lettres (ouverture au public en septembre 2023), celles du pôle de vie du Campus Carreire et du bâtiment SMART, un gymnase « intelligent » dédié à la recherche, la formation, l'innovation et les pratiques sportives.

OIM Arc Rive Droite

Environ 25 ha (250 000 m²) de foncier ont été achetés par Bordeaux Métropole entre 2020 et 2023 pour ce projet de développement territorial partenarial qui se déploie sur les 11 communes de la rive droite. Ce projet porte prioritairement sur deux thématiques : l'innovation dans la décarbonation des activités industrielles, l'accompagnement des entreprises artisanales, notamment celles de la construction, vers les nouveaux modes constructifs.

En 2023, le site a accueilli ses premières entreprises. En décembre, c'était l'inauguration d'INNOGARONNE, première technopôle de la rive droite, sur la décarbonation des activités industrielles et portuaires. Ce site d'une surface de 7 400 m² comprend des bureaux, ateliers, laboratoires en étages ainsi que des entrepôts sur une surface étendue de 3,4 ha. Les travaux de réhabilitation vont durer jusqu'en 2026.

OIN Euratlantique

Un nouveau protocole de partenariat 2024-2040 entre l'État, Bordeaux Métropole, les villes de Bordeaux, Bègles, Floirac, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et l'EPA Euratlantique a été approuvé au Conseil métropolitain du 12 avril 2024. Les ambitions ? Produire des logements abordables et de mixité urbaine, accompagner la transition écologique et énergétique, concevoir une ville créative et inclusive. Avec ce nouveau contrat, les collectivités contribuent à hauteur de 247 M€ dont 97 M€ déjà financés au titre du protocole de partenariat initial. La participation de Bordeaux Métropole s'élève à 52,5 M€ soit 35 %.



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

• • • • • • •

En coopération avec les communes et les acteurs économiques, Bordeaux Métropole concentre ses efforts sur le développement de filières en pleine cohérence avec son identité, son potentiel naturel, ses valeurs et sa vision du territoire à long terme.



Aéronautique, spatial et défense

Au cœur de l'Aéroparc de Mérignac, la technopole Bordeaux Technowest s'est installée dans le bâtiment "Cockpit" : 6 500 m² regroupant, outre son siège social, son incubateur-pépinière de start-up et 3 de ses hôtels d'entreprises. Actualité 2024 pour le projet Tarmaq (une cité des savoirs aéronautiques) : acquisition du foncier auprès de l'aviation civile et validation du schéma de cofinancement.



Hydrogène : des enjeux pour l'emploi et l'économie locale

L'inauguration de l'entreprise Hydrogène de France, en mai 2024, réindustrialise l'ancien site Ford à Blanquefort. À terme, cette usine d'assemblage de piles à hydrogène générera la création d'une centaine d'emplois. Il s'agit de la première usine au monde de fabrication en série de piles à combustible de forte puissance.



Écosystème santé : biotech, medtech et santé numérique

Le projet consiste à créer une offre de santé majeure pour le sud de l'agglomération notamment par le rapprochement des activités de la Maison de Santé Protestante de Bagatelle et de l'hôpital d'instruction des armées Robert-Picqué à Villenave-d'Ornon. Une étape importante a été franchie avec l'acquisition de l'hôpital. Une concertation s'est tenue du 4 septembre au 12 décembre 2023.



Éco-construction bois : à l'avant-garde de l'innovation

Présenté au Congrès Mondial WoodRise 2023, le futur pôle d'éco-construction bois sera situé à Artigues-près-Bordeaux. Avec près de 22 000 m² de surface plancher, il abritera une plateforme technologique de la «construction 4.0» et un laboratoire de tests des matériaux. La Nouvelle-Aquitaine regroupe une ressource de 2,8 millions d'hectares de forêt. À travers le projet Woodrise Valley, c'est donc une filière d'avenir et en pleine croissance qui va s'installer sur l'Arc Rive Droite.



Alimentation : privilégier les circuits courts

L'objectif est de faire du Marché d'intérêt national (MIN) de Bordeaux Brienne un pôle d'excellence alimentaire. Le futur pavillon de la gastronomie valorisera les produits frais et locaux. La gamme de services destinés aux professionnels de la restauration sera élargie. Actualité 2024 : choix de l'investisseur, signature du pacte d'investissement, début de la réalisation du programme visant à doubler la superficie (40 000 m² de surface de plancher en plus) et restructurer une partie des bâtiments existants. Le MIN concentre à lui seul 18,5 % de la consommation alimentaire métropolitaine.



Villa Valmont à Lormont

Encourager les entreprises à fort potentiel d'innovation

Bordeaux Métropole participe depuis février 2023 au Fonds régional de soutien aux entreprises innovantes, IRDInov 3 (44 M€ sur 12 ans). En novembre, un premier bilan a été présenté faisant état de 6 investissements réalisés pour 2,7 M€, dont 36 % sur la métropole bordelaise (Bloom laser et Dionymer). Par ailleurs, Bordeaux Métropole est la 3^e métropole la plus active en levées de fonds (derrière Paris et Lille).

Industries culturelles et créatives

Deux façons concrètes de faciliter l'exercice de ces activités dans la Métropole et de les soutenir ont été mises en œuvre. La première : la création de deux nouvelles résidences pour cinéastes (résidence FIFIB et résidence Bordeaux Animation Workshop), le soutien à SoFilm ainsi qu'à la Villa Valmont. Dédicée à toutes formes d'écritures, elle a été inaugurée en 2023. La deuxième : huit aides directes pour un total de 194 000 € attribuées à des œuvres produites sur le territoire (deux longs métrages d'animation, une fiction, deux séries audiovisuelles et trois courts métrages).

3^e pôle français pour les jeux vidéo
3^e région pour la production de longs-métrages et de fictions télévisées



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

• • • • • • •

La neutralité carbone d'ici 2050 est un des principaux objectifs de Bordeaux Métropole. Pour y parvenir, Bordeaux Métropole soutient l'écosystème industriel dans son adaptation et accompagne les acteurs économiques dans leurs transitions environnementale, sociale et numérique. 77 000 entreprises sont concernées.

« Territoire d'industrie » : des terrains industriels prêts à l'emploi

Le 9 novembre dernier, l'État a dévoilé la liste des nouveaux Territoires d'Industrie, désignant les zones prioritaires pour les efforts de réindustrialisation jusqu'en 2027. Bordeaux Métropole, le Grand Port Maritime de Bordeaux et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) ont été labellisés « Territoires d'Industrie ». Ce programme soutient en priorité les projets orientés vers la transition écologique et énergétique.

Transition écologique : un kit pour accompagner les entreprises

Environ 50 acteurs économiques ont participé à l'amélioration de l'outil. Cette phase de test (avril à octobre 2023) a permis de déceler les besoins du territoire en matière d'accompagnement (eau, aides financières, achats responsables...) et de retravailler la lisibilité de l'offre de services.



L'industrie de la Métropole

40 000 emplois (salariés et non-salariés)
5 400 entreprises
Soit près de **20 %** de l'économie locale
+ 3 400 créations nettes d'emploi depuis 2021 (soit + 10 %)
4^e rang des métropoles (hors Paris)

Source Urssaf / retraitement MIE Bordeaux métropole – 1^{er} trimestre 2024



Grand Port Maritime de Bordeaux

Plus de synergies entre les entreprises qui contribuent à la transition écologique

Mise en œuvre par Bordeaux Technowest en 2014, la démarche ZIRI (Zone d'intégration de réseaux intelligents) sera étendue à de nouvelles zones d'activités dans la Métropole (Bordeaux Nord, Sud Métropolitain et avec la Communauté de communes de Montesquieu). Le plan d'actions adopté en avril 2024 vise à déployer des démarches d'écologie industrielle territoriale sur les grandes zones d'activités du territoire.



17 M€
d'investissement,
à destination
des TPE,
essentiellement dédiés
à la réduction de leurs
émissions de CO₂.



3^e édition du Sommet aéronautique et spatial au Palais de la Bourse sur la thématique « Renforcer l'attractivité des métiers de l'aérospatiale durable »

Bassens et Ambès, lauréates de l'appel à projet « Zone Industrielle Bas Carbone » (ZIBAC) de France 2030

Une vingtaine d'industriels et d'acteurs institutionnels a répondu collectivement, donnant ainsi naissance au programme d'actions Bees ZIP (Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires). Cette réussite témoigne d'une collaboration intense depuis plus d'un an. L'objectif sera de baisser de 80% les émissions de CO₂ du bassin industriel du port représentant à lui tout seul 50 % des émissions de l'industrie sur la métropole. Cette labellisation donne accès à des financements de l'État.

Bees ZIP comprend 21 actions qui seront menées sur 2 ans avec un budget de 3,1 millions d'euros. Elles visent notamment à :

- Développer le mix énergétique et favoriser les synergies entre les acteurs
- Préserver l'eau et mutualiser les ressources
- Capturer, stocker et réutiliser le CO₂ émis
- Développer l'emploi et les formations
- Préserver la biodiversité
- Travailler avec et pour les citoyens
- Accueillir de nouvelles industries vertueuses en optimisant le foncier industriel
- Faire évoluer les infrastructures et la logistique

UN DÉVELOPPEMENT À ÉCHELLE HUMAINE

• • • • • • •

Le développement de l'économie sociale et solidaire, dont l'artisanat fait partie, ainsi que l'économie de proximité constituent des axes forts de la feuille de route de Bordeaux Métropole. Ce sont des emplois non délocalisables et autant d'énergies humaines essentielles à la qualité de vie locale.

Économie de proximité

De nouveaux partenariats avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde ont reposé les enjeux de l'économie de proximité et ceux de l'évolution du commerce. L'ambition : appuyer financièrement les actions mises en œuvre, renforcer la dynamique commerciale de proximité, pour favoriser leurs transitions (écologique et numérique), accompagner davantage les entreprises dans leurs différentes phases de développement et soutenir leur dynamique associative.

En parallèle, Bordeaux Métropole accompagne les communes dans la redynamisation de leurs centres-villes. Pour exemple, une subvention à hauteur de 300 000 € a été versée à l'association des commerçants et artisans Bordeaux Mon Commerce.

 **+ 1 100 emplois dans l'économie de proximité**

Artisanat

Pendant la crise sanitaire de 2020, Bordeaux Métropole, la Chambre Régionale de l'Économie sociale et solidaire (CRESS) et les chambres consulaires en Gironde, ont consolidé leurs liens en dessinant les plans d'aide pour l'économie locale. En novembre, elles étaient parmi les premières en France à signer une convention de partenariat « Économie Sociale et Solidaire et artisanat ».

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Le nombre d'emplois dans l'économie sociale et solidaire (ESS) s'est accru fortement depuis 2021 dans les mêmes proportions que l'économie plus traditionnelle. Une étude avec l'a-urba a permis d'estimer l'emploi potentiel de l'économie : environ 50 000 à 58 000 emplois.

Le Prix Coup de Cœur de l'économie sociale et solidaire décerné chaque année par Bordeaux Métropole a récompensé 3 lauréats à hauteur de 5 000 € chacun :

- **Association Amicale laïque Bordeaux Bastide** (AL2B) de Bordeaux. Cette association de parents d'élèves de la Benauge propose des services aux enfants, un parcours santé et un ramassage scolaire gratuit en rosalie ou à vélo.
- **Association Hello Renée** de Cenon, qui favorise le réemploi et réduit le gaspillage en proposant des ateliers réparation.
- **Association Servi en local** de Bordeaux qui livre les restaurants en produits locaux, favorisant ainsi le lien entre petits producteurs et professionnels de la restauration.

Un prix Spécial du Jury Christian Valadou a également été décerné à **l'association Coquilles** qui collecte les coquilles et coquillages issues de la consommation et les valorisent avec les agriculteurs locaux pour corriger l'acidité des sols.



Les lauréats du Prix Coup de Cœur 2023 de l'économie sociale et solidaire au cinéma de Mérignac



Réemploi de jouets

Développer l'immobilier dédié à des entreprises de l'ESS

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent trop souvent se contenter de solutions transitoires et de baux précaires. Bordeaux Métropole souhaite déployer sur son territoire près de 20 000 m² d'immobilier pérennes, avec des loyers en-deçà du prix du marché pour permettre aux entreprises de l'ESS de s'implanter durablement.

Pour cela, la Métropole s'appuie sur des partenaires immobiliers publics ou privés qui intégreront ces offres spécifiques avec un mécanisme de redistribution au sein de projets classiques. Elle développe également des projets en direct comme le site de TDF à Artigues-près-Bordeaux. Enfin, elle étudie en 2024 les possibilités d'appui à des structures dédiées à l'immobilier ESS.

Iko : le futur village du réemploi et de la réparation

Installé à Bordeaux Nord, ce site accueillera les 9 structures composant Iko : Le Relais Gironde, Atelier d'éco solidaire, Réseau de réemploi des 2 rives (R3), Le livre vert, Compagnons bâtisseurs Nouvelle-Aquitaine, ENVIE Gironde, Échange Nord Sud, Recyclerie sportive (Séjour sportif solidaire) et Éco-agir.

Le soutien de Bordeaux Métropole porte sur la mise à disposition d'un terrain de 27 000 m² au moyen d'un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans avec paiement d'une redevance annuelle, ainsi que d'un soutien financier d'1,5 million d'euros. Le projet permettra le maintien des 222 emplois actuels (55 % en contrat d'insertion) et la création à terme de 100 emplois supplémentaires. Un potentiel de 12 000 tonnes d'objets /an.



**ESS = 10 %
des emplois salariés
dans la métropole bordelaise
+ 3500 emplois en 5 ans**

The background of the image is a wide-angle aerial shot of a rural landscape. It features a mix of dry, brownish fields and several blue water bodies, likely ponds or small lakes. In the far distance, a line of buildings and trees is visible under a clear blue sky.

SERVICES PUBLICS

GESTION DES CRISES

RÉGIE DE L'EAU

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

BIENS COMMUNS



Pour une métropole
des services publics
et la préservation
des biens communs

VULNÉRABILITÉ
NOMÉRIQUE
DÉCIBUS

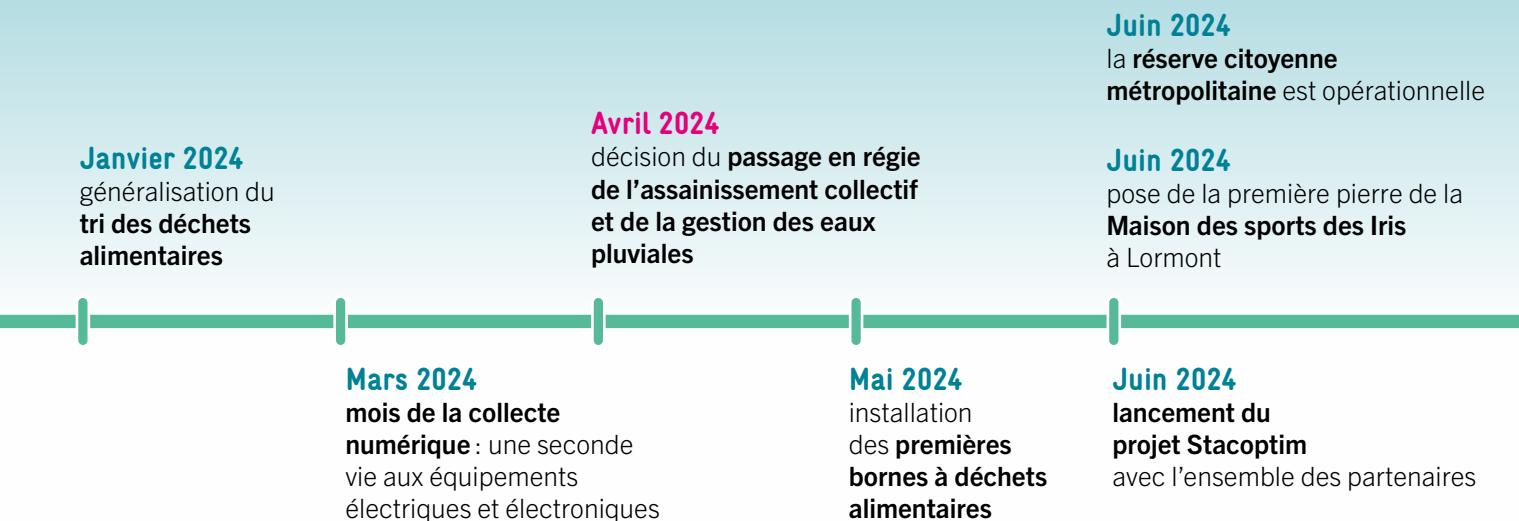
Nouvelles étapes

.....

Juillet 2023 Inauguration du nouveau complexe aqua ludique , piscine Élodie-Lorandi à Cenon	Septembre 2023 inauguration du stade Pierre-Paul-Bernard à Talence	Octobre 2023 conférence internationale « Digital Society, Digital Cities »
	Septembre 2023 démarrage des travaux de restauration des digues sur la presqu'île d'Ambès	Novembre 2023 inauguration du centre de recyclage Bordeaux Vernet

RÉSULTATS





BIENS COMMUNS 2023-2024

panorama métropolitain
des actions et
des résultats



Actions sociales et solidaires

Tarif unique de l'eau

Publication des premiers travaux de l'**Observatoire métropolitain des inégalités numériques**

10^e édition de la **Quinzaine de l'égalité et de la diversité**

5^e édition d'**AGINUM** (Agir pour l'Inclusion Numérique)

Près de 300 000 € investis pour **réduire les inégalités numériques**



Tremplins

Bordeaux Métropole remporte le **Trophées « Territoire des Héros territoriaux »** par IdealCO pour sa Réserve citoyenne métropolitaine unique en France

Label d'argent « **territoire innovant 2023** » dans la catégorie « numérique et environnement ».

Récompense World Smart City Awards dans la catégorie Énergie & Environnement pour les travaux menés sur l'**indice de confort thermique urbain**

Lauréat de la première vague d'appels à projets du gouvernement pour des « **démonstrateurs d'IA frugale dans les territoires pour la transition écologique** »

PRÉSERVER ET ÉCONOMISER LES RESSOURCES EN EAU

.....

Dans le cadre de la préservation des ressources en eau, un plan ambitieux de réduction des pertes dans les réseaux publics de distribution d'eau potable a été mis en place. Bordeaux Métropole défend une approche durable, juste et communautaire de la gestion de l'eau.

L'Eau Bordeaux Métropole : plans d'actions

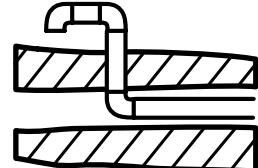
Les plans engagés depuis la création de la Régie de l'Eau le 1^{er} janvier 2023 visent à préserver l'eau et à réaliser des économies, à différentes échelles privées (citoyens, entreprises, etc.) et collectives. En 2023, la Régie a ainsi posé les bases du futur comité des usagers, un laboratoire d'idées participatif. Le recrutement des citoyens a eu lieu entre le 2 mai et le 17 juin 2024 :

- un plan de réduction des pertes dans les réseaux publics de distribution d'eau potable,
- un plan d'actions « économies d'eau post compteurs » avec Bordeaux Métropole et plusieurs villes.

Stop aux fuites

Le plan fuite s'appuie sur les axes forts suivant :

- améliorer l'écoute du réseau avec 850 capteurs installés sur le territoire, soit + 250 capteurs équipés de débitmètres;
- resserrer les périmètres d'investigation : 63 secteurs hydraulique : + 4 nouveaux secteurs;
- traiter les fuites plus rapidement : augmentation de 2 à 6 par jour;
- remplacer les branchements qui fuient : objectif de 700 en 2023 à 2 000 en 2024;
- recherche et Développement : en partenariat avec la start-up Leakmited qui s'appuie sur l'intelligence artificielle pour produire des cartes de risques et orienter au mieux la recherche de fuites.



**44,8 millions
de m³ consommés
soit -0,22 % par rapport à 2022**

**57,7 millions
de m³ prélevés
soit -1,23 % par rapport à 2022**

La station d'épuration de Clos de Hilde à Bègles

6 stations d'épuration

100 millions de m³ traités / an)



Réserve citoyenne

= 58 femmes + 43 hommes
> de 18 à 88 ans
(moyenne d'âge = 48 ans)



Réserve citoyenne métropolitaine en exercice

Un prix de l'eau plus juste et écologique

Afin de garantir une plus grande équité dans l'accès à la ressource en eau et de poursuivre l'incitation à la réduction de la consommation, le tarif de l'eau a évolué au 1^{er} janvier 2024. L'abonnement a diminué de 30 % ainsi que les frais d'accès, de plus de 70% passant de 50 € à 15 €. Cette baisse de la part fixe profite aux petits consommateurs, et donc essentiellement aux ménages d'une personne, soit près de 50 % des ménages. En complément, une aide sociale avec la CAF Gironde est prévue afin de garantir l'accès aux plus modestes.

Vers une gestion publique de l'assainissement collectif et des eaux pluviales

La décision a été prise en Conseil le 12 avril 2024. Bordeaux Métropole, la Régie de l'eau Bordeaux Métropole et la SABOM préparent désormais le passage en régie à l'issue du contrat de délégation avec la SABOM (31 décembre 2025). À terme, cela permettra une pleine maîtrise du service, des équipements et des investissements et une mutualisation des moyens. C'est aussi une réponse aux enjeux climatiques et environnementaux du territoire.

Faire face aux crises

La première réserve citoyenne est opérationnelle

La formation théorique des 101 bénévoles a commencé, et en pratique, ils ont appris à monter et démonter un poste de secours. Certains ont déjà été mobilisés (actions de sensibilisation, exercices de crise, etc.). Un autre recrutement (50 personnes) sera lancé à l'automne 2024, plus particulièrement auprès d'un public jeune.

Presqu'île d'Ambè : lutter contre les vulnérabilités du territoire

Pour atténuer les risques d'inondation sur la presqu'île d'Ambès, située au confluent de la Garonne et de la Dordogne, le projet comprend notamment la réparation et le renforcement des jalles existantes, la création de nouvelles infrastructures hydrauliques, et l'intégration de technologies modernes.

RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS

• • • • • • •

Depuis 2023, tous les emballages se trient. Le geste de tri est devenu plus simple pour les habitants. De bonnes pratiques s'installent pour tous les autres déchets, grâce au déploiement de nouveaux équipements de collecte et de recyclage.

Objets en tous genre : de nouveaux centres de recyclage

Depuis décembre 2023, un centre de recyclage mobile (don ou récupération d'objets) s'installe périodiquement sur les places du centre-ville de Bordeaux. Rue Carles-Vernet, les habitants bénéficient depuis novembre 2023 d'un centre de recyclage dernière génération, où sont acceptés les déchets valorisables, tels que le tout-venant incinérable, les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA), les ferrailles, les cartons et les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

Borne à déchets alimentaires
quartier Nansouty à Bordeaux



Déchets alimentaire : des bornes de collecte et des composteurs de proximité

Depuis décembre 2023, une collecte mobile est mise en œuvre dans l'hypercentre de Bordeaux. Depuis mi-mars 2024, les composteurs individuels peuvent être livrés gratuitement. Depuis mai 2024, 65 premières bornes à déchets alimentaires ont été implantées dans la zone intra-rocade (opérationnelles en septembre 2024), pour un objectif d'ici 2026 de 1 600 bornes. Depuis décembre 2023, et en priorité dans les communes extra-rocades, les ensembles de plus de 50 logements peuvent établir des conventions avec la Métropole pour l'implantation de composteurs collectifs en gestion professionnalisée.



318 sites de compostages partagés (x 3 depuis 2020)





Tournée de collecte des déchets

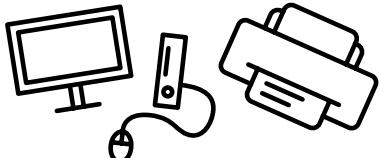
Ordures ménagère : évolution de la collecte du bac noir

La diminution des fréquences, rendue possible par le respect collectif des consignes de tri, a débuté en zone nord de l'agglomération. Financièrement, le changement de fréquence avait été anticipé pour ne pas peser sur le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Celle-ci est passée de 8,69 % en 2022 à 7,18 % en 2024 dans les zones où la collecte de bac noir était jusqu'ici de deux jours par semaine.

Collecte déchets ménagers :
-4 % par rapport à 2022

Équipements électriques et électroniques : 40 points de collecte

Du 4 au 31 mars 2024, en écho à la Journée Mondiale du nettoyage numérique, Digital Cleanup Day, les habitants ont pu déposer des équipements obsolètes, en fin de vie ou encore en état de marche. 70 animations ont sensibilisé et informé le public aux enjeux du numérique responsable.

28 tonnes 
15 000 équipements collectés

Un centre de tri des déchets dernière génération à Bègles

Bordeaux Métropole a agrandi et modernisé le centre de tri de Bègles pour accroître le recyclage des emballages triés. Il est doté de 3 robots à intelligence artificielle équipés de bras articulés très rapides. Ces robots réalisent plus d'un geste utile par seconde pour trier les déchets et ce, grâce à une ventouse permettant de s'adapter et d'attraper toutes les formes de déchets. Le centre de tri dispose également de 14 machines de tri optique afin de séparer les différentes familles de déchets et ainsi augmenter la productivité et la qualité du tri. Ce nouvel équipement est un des plus novateurs de France. Le montant global des investissements s'élève à 35,5 M€, Bordeaux Métropole a participé à hauteur de 33,3 M€.

Gestion partagée du traitement des déchets à l'échelle de la Gironde

Cette perspective concerne Bordeaux Métropole, les intercommunalités voisines et les Syndicats de gestion des déchets ménagers girondins. Après une phase d'entretiens, des ateliers de co-construction se sont déroulés en novembre 2023 afin de réfléchir à la meilleure coopération territoriale possible. Le projet est en effet autant technique que juridique et financier.

Propreté urbaine

Après un essai concluant sur les quais de la Garonne, la technologie de mesure automatisée de la propreté est désormais expérimentée dans tout Bordeaux. Objectif : mieux identifier les zones de concentration des salissures pour que les agents aient une action plus localisée, rapide et efficace.

192 corbeilles déjà expérimentées sur les quais de Bordeaux.
En 2025, des corbeilles de tri sélectif dans tous les espaces publics de la Métropole.



UN NUMÉRIQUE POUR TOUS, PROTÉGÉ ET ACCESSIBLE

.....

Les enjeux sont multiples. L'année a été marquée par des cyber-attaques : la protection des données et la disponibilité des systèmes numériques deviennent stratégiques pour la conduite et la continuité de service. Plus personne ne peut s'en passer : les chances d'y accéder et de l'utiliser doivent être les mêmes pour tous.

Un numérique sûr et résilient

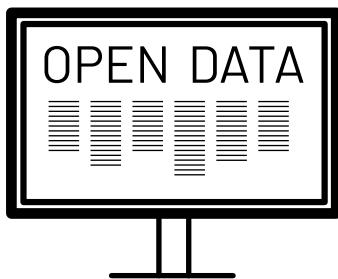
La protection des données et la disponibilité de nos systèmes numériques sont stratégiques pour la conduite et la continuité des activités du service public, la confiance des citoyens, ainsi que pour le respect de la vie privée des usagers et des agents. En décembre 2023, Bordeaux Métropole a mis en service un 3^e datacenter afin de renforcer la continuité d'activité des services urbains, notamment l'eau, l'assainissement, les transports mais également ceux du service commun numérique.



Un jumeau numérique au service de la lutte contre le changement climatique

Officiellement lancé avec tous les partenaires en juin 2024, le projet Stacoptim (Standardisation Audit et Comptage pour l'OPTIMisation énergétique des bâtiments) va numériser les enveloppes énergétiques des bâtiments et en constituer des jumeaux numériques. L'objectif est de prioriser les actions en fonction du meilleur rapport investissement/économie d'énergie. Le suivi en temps réel des consommations viendra améliorer en continu les modèles d'intelligence artificielle utilisés.

Vu la quantité de données agrégées, les applications de cette réplique virtuelle de l'agglomération sont presque infinies : visualisation très fine du territoire et de son fonctionnement, optimisation des interventions, simulation de l'impact d'un projet d'aménagement ou des impacts mutuels de deux projets concomitants, etc. Deux projets sont à l'étude, dont la résilience et la gestion des risques dans les territoires les plus exposés.



406 jeux de données publiés
29 réutilisations
des données ouvertes
55 000 utilisateurs
de l'atelier OpenData
90 000 téléchargements
en moyenne par mois



Espace Sesame à Bordeaux

Une enquête de l'observatoire métropolitain des inégalités numériques

Elle a concerné 5 000 personnes habitants des 28 communes. Cette enquête a visé leurs équipements, leurs usages, leur aisance et leurs freins, leurs démarches en ligne, et leurs rapports aux lieux de médiation numérique. L'objectif était d'une part de mieux comprendre les causes de la fracture numérique, d'autre part de repérer les personnes, souvent les moins visibles, à accompagner.



En 2023

20 % des habitants ont déjà fréquenté un lieu de médiation numérique

près de **4 600** heures d'accompagnement ont été réalisées



EUROPE : «Villes Numériques Durables»

Partager les bonnes pratiques

Le réseau Eurocities défend les intérêts des villes auprès des instances européennes. Membre du réseau depuis 1989, Bordeaux Métropole co-préside le forum digital depuis juin 2023 et a accueilli la conférence internationale du 18 au 20 octobre 2023. À cette occasion, la Coalition des Villes pour les Droits Numériques a annoncé son engagement pour un Pacte mondial pour les droits humains numériques dans les villes afin de rendre la transformation digitale des villes plus équitable, ouverte, inclusive, et durable.

Montrer la voie

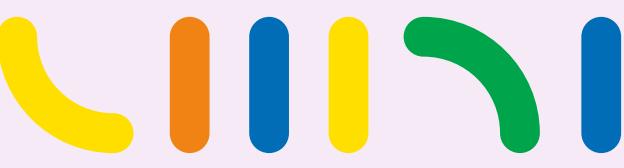
Bordeaux Métropole préside le groupe de travail «Villes Numériques Durables» de l'Institut Européen des Normes de Télécommunication (ETSI), qui vise à définir les principes fondateurs pour un numérique responsable à destination de l'ensemble de la filière des industriels du numérique et des télécommunications membres de l'organisme de normalisation européen.

Expérimenter au service des utilisateurs

Et si Bordeaux Métropole devenait le territoire où les réseaux se parlent entre eux par le choix systématique de standards d'interopérabilité? C'est déjà possible : certains lampadaires à Bordeaux servent de support à des caméras de vidéosurveillance ou des accès Wifi publics. Demain, ils pourraient servir à recharger des vélos ou voitures électriques.

Digital Society, Digital Cities

2 000 participants
23 villes internationales



ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Le rôle de tous ces équipements est essentiel. Ils contribuent de manière significative au bien-être individuel et collectif, ainsi qu'au dynamisme économique de la Métropole.

Les équipements sportifs d'intérêt métropolitain

En septembre 2023, le pôle administratif et sportif nommé « Le Gamma », le terrain extérieur ainsi que les équipements sportifs du stade Pierre-Paul-Bernard à Talence ont été inaugurés.

Le 14 juin 2024, la première pierre de la Maison des sports des Iris à Lormont a été posée. Le projet prévoit l'extension du dojo et des salles de boxes, l'agrandissement des tribunes pour accueillir jusqu'à 2 600 spectateurs et la création de nouveaux espaces. L'ambition est de transformer cet équipement en lieu majeur et d'enseigne régionale de formation et de compétition pour les sports de combat et les arts martiaux.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 16,5 millions d'euros. Bordeaux Métropole en porte 62 %.

Décastar 2023



Piscine Élodie-Lorandi de Cenon

Plan piscines

Depuis janvier 2023, le plan piscines évolue avec 6,5 M € en plus pour financer d'autres piscines à Bordeaux. À l'horizon 2025, Bordeaux Métropole et presque la moitié des villes de la métropole auront investi plus de 150 M € en moins de 10 ans pour répondre à ce déficit de surface de plans d'eau. 14 chantiers du Plan piscines sont réalisés (ouverture de l'UCPA Aqua Stadium en 2023) ou en cours dont 6 constructions et 8 réhabilitations. Bordeaux Métropole investit plus de 40 M € permettant de subventionner à hauteur de 25 % (et dans la limite de 2,5 M €) les travaux de rénovation ou de construction de piscines municipales.

Le complexe aquatique de Cenon : le 1^{er} de France 100 % accessible aux personnes handicapées

La nouvelle piscine Élodie-Lorandi de Cenon, réalisée avec le soutien de Bordeaux Métropole a ouvert ses portes le 5 juillet 2023 dans le domaine du Loret après deux ans de travaux. Deux bassins et des aménagements faciles d'accès pour les personnes à mobilité réduite : 6 couloirs de nage permettent les entraînements de plongée sous-marine, un bassin d'apprentissage et des espaces aquatiques, un espace bien-être pour une capacité d'accueil de 700 personnes.

LES MOYENS DE SES AMBITIONS

L'année 2023 a été marquée à la fois par la forte inflation impactant les coûts de réalisation des projets et des mesures de soutien du pouvoir d'achat. Bordeaux Métropole a poursuivi son ambitieux programme d'investissement au service des transitions, de l'attractivité du territoire et des générations futures.

Investissements 2023 par grande politique

670 M€ de dépenses d'investissement dont 42 % pour la mobilité et 35 % pour la valorisation du territoire.

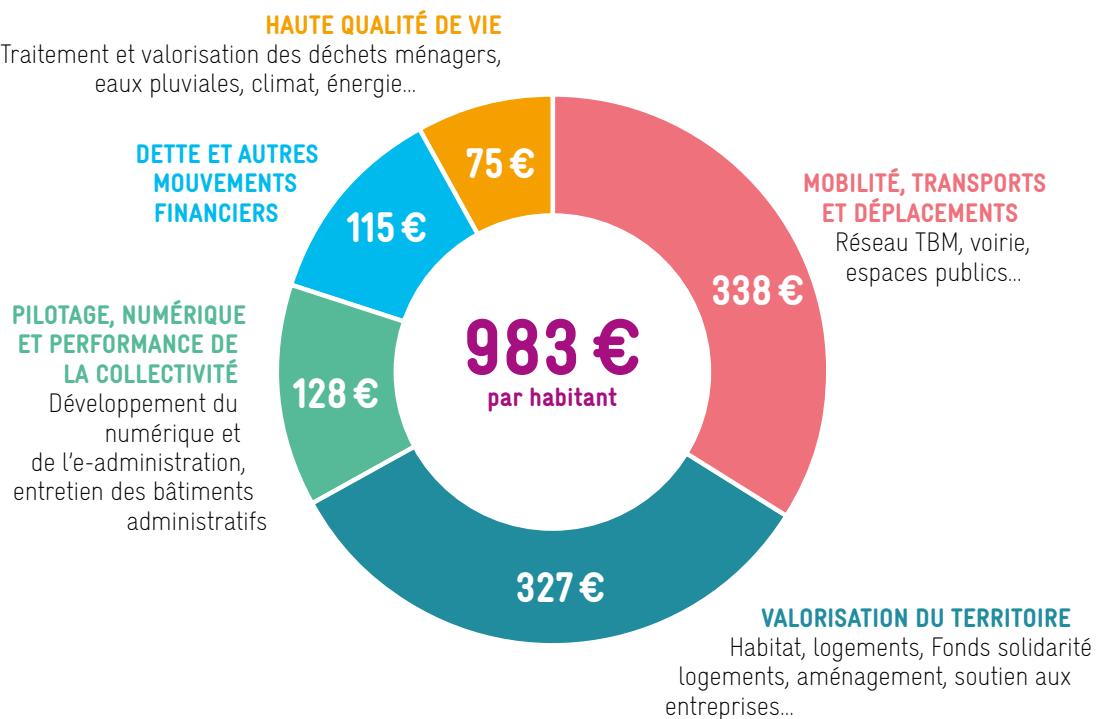
282 M€ ont été consacrés à la mise en œuvre de solutions de mobilité dont 159 M€ pour les transports en commun (bus express, extension de la ligne A du tramway vers l'aéroport, acquisition d'autobus, RER métropolitain...).

115 M€ d'investissement pour la voirie (aménagement de pistes cyclables, pont Simone-Veil, rocade...)

236 M€ ont été dépensés afin de valoriser le territoire : 69 M€ pour l'aménagement urbain et patrimonial (opérations Mérignac-Soleil et Mérignac Marne, ZAC Saint-Jean Belcier, Brazza, soutien aux groupes scolaires communaux...), 54 M€ pour l'habitat, le logement et le renouvellement urbain dont 18 M€ pour la Politique de la ville, 36 M€ de soutien à l'habitat, notamment pour le développement du logement social, 22 M€ pour favoriser la croissance des entreprises (Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Inno Campus, acquisitions foncières...)

56 M€ ont été dédiés à la qualité de vie avec 27 M€ pour l'eau et l'assainissement (ouvrages eaux usées, renouvellement des réseaux d'eau pluviale), 15 M€ pour la collecte et le traitement des déchets ménagers (acquisition de matériels et travaux dans les usines et le centre de tri de Bègles) et 5 M€ pour l'énergie et le climat (Plan climat logement).

Investissements 2023 par habitant



Conception graphique

Atelier Franck Tallon

Rédaction

Catherine Malaval – neotopics

Direction de la Communication

Photographies

Anaïs Sibelait : p. 41, 50

Anne Leroy : p. 50

Aquitannis : p. 32

Aquitannis / Perspective Schurdi-Levraud

Architecture : p. 35

Aquitannis / Alban Gilbert : p. 34

Arthur Pequin : p. 16-17, 24, 50 - Dassault aviation,
p. 52, 60 - architecte Jean de Giacinto, 63

Bordeaux Métropole : p. 9, 10, 64

Charlotte Barbier : photo de couverture, p. 12, 13,
14, 27, 28-29, 32, 48 - architecte : Olivier Brochet /
BLP et associés, 54, 55, 62

Christophe Goussard : p. 37 - œuvre de l'artiste
Guillaumit, 65

Jean-Baptiste Mengès : p. 8, 13, 15, 20, 22, 23,
25, 26, 33, 38 - installation Bruit du frigo/Bon Pour
1 tour, 39, 40, 47, 49, 50, 53, 56-57, 61, 62, 66

Mairie de Cenon : p. 39, 66

Maitetxu Etcheverria : p. 4-5, 9, 11, 42-43, 51

Metpark : p. 23

Min de Bordeaux Brienne : p. 51

Loudgi Beltrame : œuvre *La Carte du Ciel* p. 26

Studio Persevoir : image de synthèse p. 24

Impression :

Atelier d'impression de Bordeaux Métropole

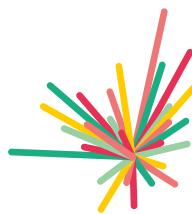
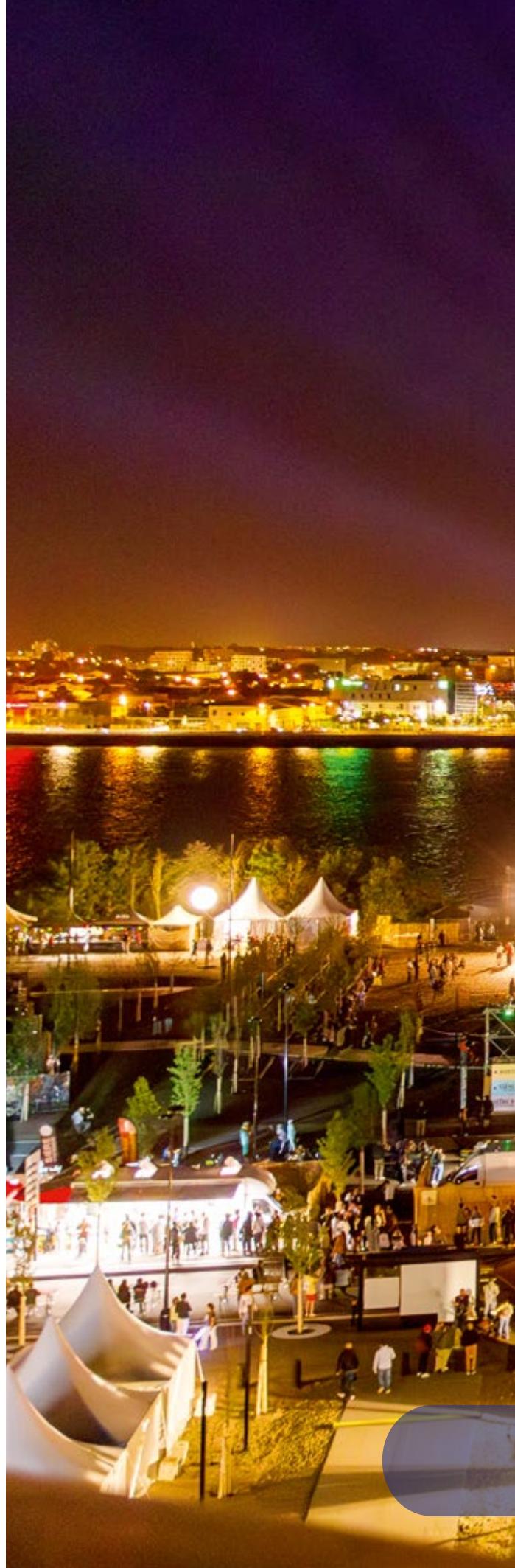
50 exemplaires

Septembre 2024



Esplanade Charles-de-Gaule
33045 Bordeaux cedex
05 56 99 84 84
bordeaux-metropole.fr

Inauguration du pont Simone-Veil
le 6 juillet 2024



BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux cedex
05 56 99 84 84
bordeaux-metropole.fr